

TELEPHONE
Administration et Rédaction... Main 3058
Chef de service de l'Information... Main 3059
Rédacteur en chef... Main 1535
Annonces et Circulation... Main 7697

Le Canada

ABONNEMENTS P...
Edition quotidienne...
Edition hebdomadaire...
ASS. LEGISLATIVE
QUEBEC
CASSIERS
POSTAUX

VOL. XV — 126

Beau et frais

MONTREAL, JEUDI 30 AOUT 1917

Température : Min., 58 ; Max., 68

PRIX : DEUX 3.

“PEU IMPORTE LE SENTIMENT POPULAIRE, POURVU QUE LES INTERETS DES GRANDS FINANCIERS SONT PROTEGES”

UN GRAND CAUCUS LIBERAL SERA TENU AUJOURD'HUI

(Dépêche au "Canada").

Ottawa, 30. — Un grand caucus libéral, le plus important qu'on ait vu depuis longtemps sera tenu aujourd'hui.

Sir Wilfrid Laurier continue à recevoir de tous les points du pays des témoignages de confiance et l'assurance que son attitude est approuvée par la majorité du pays.

LA REPOSE DU PRESIDENT EST EN GENERAL BIEN REÇUE

TOUS LES CERCELS DIPLOMATIQUES DE L'ENTENTE SONT FAVORABLES AUX DECLARATIONS DE M. WILSON. — L'ESPRIT DE REVOLUTION EN ALLEMAGNE.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 29 — La discussion sur le projet des propositions de paix par le président Wilson, dans les cercles diplomatiques, aujourd'hui, a révélé que même quelques-uns des gouvernements de l'Entente n'étaient pas préparés à la promptitude par laquelle le président a disposé d'une affaire aussi importante.

Cependant, les représentants de l'Entente à Washington réalisent que le président Wilson a dû avoir quelques bonnes et suffisantes raisons pour agir si vite. On attribue le motif au désir d'impressionner favorablement la grande convention russe à Moscou, pendant que ce corps est encore dans un état plastique. On suggère aussi que le président a vu avoir le désir par son remarquable document de devancer une action obstructive des éléments pacifiques en dehors et en dehors du congrès des Etats-Unis.

On n'attend pas ici aucune réponse immédiate. On attend avec intérêt les commentaires des journaux d'Europe, comprenant ceux de l'Allemagne et de l'Autriche. Les durs attaques contre la note américaine de la presse allemande et des discours possiblement condamnationnaires des fonctionnaires allemands sont très attendus, après que la réponse du président sera finalement rendue publique en Allemagne. Mais pour le présent, on ne s'attend pas à de nouvelles tentatives des négociations de paix sur la vieille base, entraînant la continuation du pouvoir du régime autoritaire actuel de l'Allemagne.

Tandis que les Allemands s'efforcent de continuer la guerre avec désespoir à cause des nombreuses accusations de leurs méthodes, on croit avec confiance que l'esprit de révolte se développera fermement et rapidement au sein du peuple allemand, approchant le jour où il avancera lui-même au point où le président Wilson consentira à ouvrir les négociations de paix, étant convaincu qu'elles seront du peuple allemand lui-même et non des despotes puissants et militaires.

L'effort pour la réforme parlementaire en Allemagne est observé avec un vif intérêt, et pendant que l'on disait aujourd'hui, au département d'Etat qu'aucun avis officiel n'est pas encore reçu, concernant les développements, on n'aurait pas été surpris s'il y avait eu quelques soudaines et importantes manifestations populaires en Allemagne.

On trouve les signes d'une telle issue dans les demi-efforts du chancelier Michaelis pour reconstruire les demandes des comités du Reichstag de créer un représentant des partis politiques les plus puissants en Allemagne, ce qui serait une longue mesure dans la direction du contrôle parlementaire du gouvernement.

On considère ici les négociations argentines et allemandes, qu'on ne croit pas sincères ni vraies du côté de l'Allemagne, comme une autre évidence de la faiblesse de la politique agressive de l'Allemagne, et à cet effet, pour modifier le gouvernement des Etats-Unis aussi bien que des nations maritimes neutres, et aussi pour procurer une base nouvelle des négociations de paix.

On ne sait pas quand la réponse aux propositions du Pape Benoît ira aux gouvernements alliés. Le département d'Etat est encore sans information officielle à l'effet que sa propre communication est parvenue au Vatican.

La note du président fut, en général, approuvée par les membres de tous les partis.

LEGERE AUGMENTATION DES PERTES MARITIMES ANGLAISES

LA SEMAINE DERNIERE, TROIS NAVIRES DE PLUS QUE LA SEMAINE PRECEDENTE ONT ETE COULES

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 29 — Le rapport hebdomadaire des pertes de navires publié ce soir, par l'Amirauté, accuse une augmentation dans les pertes de navires anglais. Dix-huit navires de plus de 1,600 tonnes ont été coulés, contre quinze la semaine précédente et cinq navires de moins de 1,600 tonnes, contre trois la semaine précédente. Aucun navire de pêche n'a été coulé.

Voici le rapport hebdomadaire officiel :

“Arrivées, 2,629 ; départs, 2,650.

“Navires marchands anglais de plus de 1,600 tonnes coulés par les mines ou sous-marins, 18 ; moins de 1,600 tonnes, y compris un déjà nommé, 5.

“Navires marchands anglais atteints sans succès, y compris deux déjà nommés, 6.

“Bateaux de pêche coulés, aucun.

“La plupart des torpillages rapportés dans les totaux d'aujourd'hui, eurent lieu dans la dernière partie de la semaine. La première partie fut très favorable, mais dans la seconde le commerce anglais fut malchanceux. Le rapport d'aujourd'hui finit dimanche après-midi.

LE CONTROLE DES VIVRES EN ANGLETERRE

LE BARON RHONDDA VA CONTROLER TOUT LE COMMERCE DES PROVISIONS. — LES APPROVISIONNEMENTS DE THE.

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 29 — Lord Rhondda, contrôleur des vivres, a décidé de prendre graduellement le contrôle de tout le commerce des provisions dans les îles britanniques. La considération vitale dans le règlement des prix des provisions réside dans le contrôle des importations et lord Rhondda est constamment en communication avec le département américain du contrôle des vivres à ce sujet. On déclare que les deux gouvernements travaillent en complète harmonie pour réduire les prix de vivres venant des Etats-Unis.

En ce qui concerne les approvisionnements de thé, au sujet desquels on a publié plusieurs rapports très alarmants depuis quelque temps, le ministre a publié aujourd'hui une déclaration rassurante, disant que, tandis que les importations du mois de mai sont plus petites que pour les autres mois à cause des difficultés du tonnage, les importations ont augmenté depuis et on n'a pas maintenant raison de s'alarmer, quoiqu'il est désirable de pratiquer la plus stricte économie.

C'EST EN CES TERMES QUE L'HON. M. PUGSLEY DENONCE ENCORE UNE FOIS L'ACTION ARBITRAIRE DU GOUVERNEMENT EN VOULANT FAIRE VOTER LE BILL DU CANADIEN-NORD EN TROISIEME LECTURE.

LE MINISTRE DES FINANCES ANNONCE DE NOUVEAU QUE LE BAILLON SERA APPLIQUE POUR EMPECHER L'OPPOSITION DE RECLAMER LES DROITS DU PEUPLE

L'HONORABLE M. LEMIEUX REpond AU GOUVERNEMENT QU'IL VEUT SUIVRE LES ORDRES DE SIFTON JUSQU'AU BOUT

(Tribune de la presse)

Ottawa, 29.—La loi du baillon sera appliquée de nouveau demain. En effet, le ministre des Finances a averti la Chambre, à la fin de la séance, que le vote sur la troisième lecture du bill du Canadien-Nord devrait être pris demain. En conséquence, les députés libéraux devront, comme hier, se limiter à vingt minutes chacun.

Le ministre a cependant déclaré que le chef de l'opposition aurait tout le temps voulu pour exprimer son opinion.

M. Lemieux s'est écrié que le gouvernement voulait suivre jusqu'au bout les ordres de Sifton.

M. MacDonald a protesté également.

Le ministre des finances a répondu que la discussion sur le bill durait depuis quinze jours et que le jeudi était un jour convenable pour prendre un vote, beaucoup de députés sont absents le vendredi.

Sir Wilfrid Laurier déclare que le ministre ne doit pas s'étonner que la discussion ait duré quinze jours sur une question de l'importance de celle du Canadien-Nord.

La discussion durera donc demain, jusqu'à deux heures du matin, heure à laquelle, d'après les règles de la loi de baillon, le vote doit se prendre.

Ottawa, 29. — Dès le commencement de la séance, le premier ministre a demandé au chef de l'opposition s'il aurait l'obligeance de lui fournir une liste des députés libéraux qu'il recommande pour faire partie du bureau de sélection qui devra nommer les personnes devant faire partie des tribunaux d'exception locaux. Le bureau de sélection devra être composé de 24 membres, dont la moitié devra être choisie par le chef de l'opposition. Quatre membres représenteront la province de Québec, quatre la province d'Ontario, deux pour chaque autre province, et deux pour le territoire du Yukon.

Quand Sir Wilfrid Laurier se leva pour répondre au premier ministre, l'huissier de la Verge Noire vint informer le président de la Chambre que l'envoyé du gouverneur général est au Sénat et qu'il requiert la présence des députés de la Chambre des Communes. Le président de la Chambre se rend au Sénat suivi d'un grand nombre de députés qui tiennent à assister à la sanction royale du bill de la conscription.

Une fois la cérémonie finie, la Chambre reprit son travail. Sir Wilfrid Laurier répond au premier ministre qu'il se trouve dans une position délicate, puisqu'il est le chef de députés qui se sont prononcés, les uns en faveur, les autres contre le bill de la conscription. Il considère cependant du devoir de chaque député de voter ce que les lois soient appliquées, des lors qu'elles ont été sanctionnées par l'autorité royale. Il termine en déclarant qu'il en référera aux députés, qu'ils soient pour ou contre la conscription.

L'hon. Charles Murphy demande si le gouvernement sait que, d'après la Chambre de Commerce de Port William, les compagnies munières de cette ville font \$500 de profit sur chaque baril de farine.

Le premier ministre dit qu'il communiquera cette information au contrôleur des vivres.

M. Fortier, de Lothbinière, demande ensuite quand il recevra les réponses aux questions qu'il a posées au sujet d'un certain révérend M. Burke, chapelain dans l'armée canadienne et ancien rédacteur du "Catholic Register".

Le ministre de la Justice demande ensuite que le bill au sujet des soldats soit voté en troisième lecture.

Sir Wilfrid Laurier demande que la troisième lecture de ce bill soit remise à plus tard parce que le bill tel qu'amendé n'a pas encore été distribué aux députés et que le gouvernement n'a pas donné avis qu'il demanderait un tel vote aujourd'hui.

Le premier ministre demande l'ajournement du débat sur cette question qui est remise à plus tard.

On passe à l'adoption des crédits discutés depuis le 13 juillet. Quand le président de la chambre demanda que les crédits des chemins de fer soient votés, l'hon. M. Pugsley protesta contre l'adoption d'un item de trois millions destinés à l'achèvement de la ligne de la baie d'Hudson.

Le député de St-Jean déclare que le gouvernement ne devrait pas dépenser de telles sommes alors que le crédit financier du Canada est si à la baisse.

M. Nesbitt s'objecte également à ce que cette somme soit votée parce qu'il prétend que le Canada doit tourner toutes ses ressources vers la poursuite de la guerre. Il déclare ensuite que le ministre des chemins de fer aurait mieux fait d'enlever les rails du chemin de fer de la Baie d'Hudson pour les envoyer en France que celles d'autres compagnies.

M. MacDonald, de Pictou, trouve que le gouvernement donne l'exemple du gaspillage, alors que celui-ci prêche l'économie sur tous les genres. C'est grossière injustice que d'extorquer l'argent du peuple sous prétexte qu'il faut poursuivre la guerre jusqu'au bout, ensuite de dépenser pour d'autres buts, afin par exemple de soigner les intérêts de M. Forget en achetant le Québec-Saguenay. On

dilapide le trésor public en même temps l'on fait appel au patriotisme du peuple. "Il y a une limite à l'hypocrisie", s'écrie M. MacDonald, au milieu des applaudissements de la gauche.

L'honorable M. Lemieux proteste contre le gaspillage dont fait preuve l'administration actuelle.

Le député de Rouville cite le rapport Drayton-Ackworth qui déclare qu'il serait préférable vu la situation financière, d'arrêter le travail de parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson pendant la guerre. M. Lemieux se lève énergiquement contre la façon dont sont administrées les affaires publiques, et déclare être convaincu que le gouvernement, le ministre des finances en tête, a résolu de conduire le pays à la banqueroute.

L'hon. Frank Oliver, d'Edmonton, a confiance dans le chemin de fer de la Baie d'Hudson, parce que cet important ligne aidera le développement du port Nelson. Le Canada a besoin d'un nouveau port sur l'Atlantique pour les fins d'exportation. Les travaux de construction tirent à leur fin, puisqu'il ne manque que 90 milles pour parachever la ligne. De plus, sur ce parcours les travaux de nivellement sont achevés. L'industrie donnera un fort élan à l'exportation de bauxites houilliers dans la région de la Baie d'Hudson.

M. Morphy demande au député d'Edmonton s'il est convaincu de l'avantage du port Nelson au point de vue de l'industrie et du commerce canadiens.

M. Oliver répond que le Canada a un besoin pressant d'un nouveau port sur l'Atlantique puisque la moitié du blé canadien est expédié par une voie américaine. De plus Port Nelson est aussi rapproché des centres de production du blé que l'est Port-Arthur. De plus Port Nelson est à une même distance de Montréal que Liverpool.

Il serait donc très avantageux pour le Canada de compléter la ligne de la Baie d'Hudson.

Financièrement, les crédits du Ministère des Chemins de Fer sont adoptés.

LES SOCIALISTES ANGLAIS ET LA REPOSE DE M. WILSON

Les principaux leaders socialistes anglais approuvent la teneur générale de la note du Président

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 29. — La note du président à l'appareillement créer une profonde impression sur les socialistes anglais qui ont tenu une conférence sur la question d'envoyer des délégués à Stockholm pour discuter sur les négociations de paix.

Pendant qu'Arthur Henderson, le leader ouvrier, et beaucoup d'autres n'ont pas voulu exprimer leur opinion sous prétexte qu'ils n'avaient pas le temps de discuter la note, tous sont très intéressés. Même les pacifistes, extrémistes n'ont pas désapprouvé la note.

George Wardle James, député ouvrier de la Chambre des Communes, déclara que le président Wilson avait pris un terrain très élevé. Le seul terrain sur lequel la paix future peut être garantie.

Et il ajouta : "Jusqu'à ce que le peuple allemand soit préparé à désavouer le gouvernement sous lequel il vit maintenant, il y a peu de perspectives de paix d'aucune sorte qui ne prépareraient une guerre pire que la

guerre actuelle".

James Ramsey MacDonald, socialiste et député ouvrier, dit que le président Wilson devrait savoir que par des conférences, comme celle de Stockholm, le peuple allemand pourrait être directement approché; tandis qu'autrement, il ne lui parlerait qu'à longue distance, ce qui n'aurait pas d'effet.

"La position du président Wilson, ajouta-t-il, signifie alors une guerre d'attrition plus horrible et plus dévastatrice".

Henry M. Hyndman, leader des socialistes anglais, a caractérisé la note, "comme un document extrêmement puissant, digne et permanent". Il ajouta :

"Elle prouve que le président Wilson n'a aucune illusion, quant à la signification réelle des déclarations du pape. Si celles-ci étaient acceptées, cela permettrait à l'Allemagne, alors que les peuples seraient de nouveau endormis, de renouveler ses tentatives de dominer le monde libre".

POUR TOUS
S N A P
Le Merveilleux Nettoyeur des Mains.
Si vos mains se salissent, employez Snap. Il garde la peau douce et molle.

DUELS D'ARTILLERIE SUR LES RIVES DE LA MEUSE

L'INFANTERIE SE REPOSE SUR LE FRONT FRANÇAIS. — ACTIVITE DES PATROUILLES BELGES. — LES CONCENTRATIONS DE TROUPES ALLEMANDES EN RUSSIE.

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 29 — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir : "La journée fut calme sur le front, sauf dans la région du monument Hurlbise, et sur les deux rives de la Meuse, où l'artillerie déploya une grande activité des deux côtés.

"COMMUNIQUE BELGE — Durant la soirée de lundi et de mardi, nos patrouilles ont été très actives. Dans une attaque, lancée par un de nos détachements de reconnaissance au sud de Dixmude, nous avons dispersé un détachement ennemi et capturé des ennemis. La mauvaise température est cause que l'artillerie a été faible".

LE GROS DE L'ARMEE ALLEMANDE FAIT FACE AUX FRANÇAIS

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 29 — Tandis que les forces combattantes qui sont massées par les puissances centrales sur le front russo-roumain sont plus grandes que l'on ne le pensait généralement, la plus grande partie de l'armée allemande est sur le front occidental, selon une déclaration publiée ici par le bureau officiel d'informations françaises.

D'après l'information officielle, reçue à Paris de l'état-major général, dit cette déclaration, il y a actuellement sur le front russo-roumain 137 divisions ennemies, consistant en 88 divisions allemandes, 41 divisions austro-hongroises, quatre turques et quatre bulgares. Des 88 divisions allemandes, douze seulement sont actives. Toutes les autres sont formées de troupes de landwehr et de landsturm.

Ceci représente des forces plus considérables qu'on ne le pensait ordinairement, mais, néanmoins, elles sont beaucoup plus inférieures aux forces allemandes sur le front occidental, qui renferment actuellement 148 divisions, dont plus de 80 sont opposées aux divisions françaises.

IL FAUDRA OBSERVER LES ORDRES DE M. W. J. HANNA

TOUTE OFFENSE A LA LOI CONCERNANT LES RESTRICTIONS SUR LE BOEUF SERA SEVEREMENT PUNIE.

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 29 — Le contrôleur des vivres a publié la note suivante :

"Le contrôleur des vivres a été informé que les gerants de certains restaurants, dans le Dominion, avaient reçu l'autorisation de servir du boeuf dans des mets tels que le bouef à la mode les mardi et vendredi. Jamais cette autorisation n'a été donnée. Les règlements affectant ces restaurants ne spécifient pas la manière de servir le boeuf. Des plaintes ont été reçues à l'effet que la loi n'était pas observée. Bien que le contrôleur des vivres permettait aux gerants de restaurants de prendre le temps nécessaire pour se conformer à ces règlements, toute infraction continue de la loi sera suivie d'une mise en force très rigoureuse. Les premières offenses seront punies d'une amende de \$100 et les offenses subséquentes de \$500 ou d'un emprisonnement de trois mois ou les deux à la fois.

L'ARGENTINE RESTERA SANS DOUTE NEUTRE MAINTENANT

C'est ce qui ressort de la réponse de l'Allemagne à sa demande de réparations pour le coulage de navires argentins entre autres le "Toro".

L'ALLEMAGNE TIENDRA-T-ELLE SES PROMESSES?

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 29. — Vu que l'Allemagne a refusé à satisfaire toutes les demandes de l'Argentine relativement au coulage de navires "Toro", on a perdu tout espoir de voir cette nation de l'Amérique du Sud entrer dans la guerre aux côtés de l'Entente.

La promesse de l'Allemagne de payer une indemnité pour les navires coulés et de ne pas détruire d'autres navires battant pavillon argentin, a fait remarquer au secrétaire d'Etat Lansing aujourd'hui que le gouvernement impérial allemand avait fait de bien plus grandes promesses aux Etats-Unis et qu'il ne les a pas tenues.

Toutefois, un examen des faits indique que l'Allemagne ne sera pas embarrassée pour remplir sa promesse envers l'Argentine vu que ce pays n'a pas de marine marchande engagée sur l'Atlantique. Le seul résultat de cette promesse sera de maintenir la neutralité de l'Argentine dont l'importance n'est pas dépasée par aucune autre nation de l'Amérique du Sud, à part le Brésil.

La réponse allemande n'a surpris personne ici. Depuis que le Brésil et quelques-uns des autres nations de l'Amérique du Sud se sont alliées aux côtés de l'Entente dans la guerre contre l'Allemagne, le gouvernement impérial a constamment tenu les

agents secrets à Buenos-Aires. Le capitaine von Popen, ancien attaché militaire ici, est actuellement en Argentine où il dirige la propagande allemande.

Un a appris aujourd'hui qu'une grande partie allemand qui était dans les banques américaines a été transporté dans les banques de l'Argentine. Une certaine partie de cet argent a été investie dans diverses entreprises, mais la majeure partie est tenue dans des comptes.

La position de l'Argentine pourrait fort bien embarrasser quelque peu le Brésil, son voisin du nord. Le Brésil est en guerre quoique aucune déclaration n'a été faite à cet effet. Sa flotte patrouille le sud de l'Atlantique en coopération avec la flotte américaine et ses navires marchands sont protégés dans leurs voyages transatlantiques de la même façon avec laquelle on protège les navires américains. On considère comme possible que la présence de nombreux agents dans le pays voisin pourrait bien empêcher l'accomplissement de ce programme.

On a attaché beaucoup d'intérêt ici sur la manière avec laquelle le peuple de l'Argentine acceptera l'attitude de son gouvernement. On a remarqué une considérable hostilité depuis quelque temps au sein du peuple contre les nations du centre,

UNE bicyclette de nos jours est faite à la qualité du roulement.

CHRONIQUE DES SPORTS

Le véritable athlète doit faire de tous les sports et être champion dans aucun.

LES ECHOS DU SPORT NATIONAL

(Par le GLANEUR)

LES Washington cherchent actuellement une ville pour y planter leur tente. Les politiciens de Washington ne suffisent pas pour faire vivre une bonne équipe et Han Johnson ne veut plus différer pour transporter Clark Griffith et son "outfit" ailleurs. Les dépêches d'hier annonçaient que Baltimore était la ville choisie, mais il n'est pas officiel à ce sujet et la franchise des Washington pourrait être transportée à Toronto.

Le club de crose St-Catharines devra exhiber en dehors du giron de l'O. A. L. A., pour avoir joué une partie d'exhibition le dimanche à Chicago. Ces "pays" auraient préféré voir ces jeunes gens s'amuser "ailleurs". Le purisme ontarien s'affirme jusque dans les choses du sport. Heureux citoyens que ceux de la province de Québec!

Le Club Champêtre Canadien fait appel à ses membres pour les intéresser à l'idée de conserver au club la prospérité dont il a joui dans le passé. Cet appel devrait être entendu. Le Champêtre est une institution canadienne-française qui mérite l'encouragement de tous les patriotes.

ON nous assure que le professionnalisme ou du moins l'amateurisme déguisé est de plus en plus honoré chez certaines équipes de baseball qui jouent le dimanche. Sous le couvert de l'amateurisme ces équipes se partagent les recettes de chaque partie ou engrangent des profits bien connus pour triompher. Nous n'avons rien à voir dans les affaires des clubs, mais nous leur demandons de ne pas poser en amateurs après avoir reçu les "amouillons" de leurs patrons.

UN FORMIDABLE PROGRAMME POUR DIMANCHE AU SHAMROCK

Les quatre premiers clubs de la Ligue de la Cité se feront une lutte acharnée pour le championnat. — La plus grosse attraction sportive de la saison.

Avec le plus fort programme de la saison à l'affiche et le repos forcé des Montréalais dimanche prochain, la Ligue de la Cité attaquera au Shamrock la foule la plus importante qui ait encore assisté à des parties semi-professionnelles. Les quatre premiers clubs de la Ligue sont en lice pour dimanche dans l'ordre suivant :

- 1.30—Crescent vs Stars.
- 3.30—Athlétique vs Indiens.

Ces deux parties constituent le plus formidable programme qui ait encore été offert aux amateurs, cette année. Certes, ces clubs se sont déjà rencontrés depuis le commencement de la saison, mais, si intéressantes et si palpitantes d'intérêt qu'elles ont été ces rencontres, celles de dimanche prochain les éclipsent par le fait que trois clubs sont pratiquement sur un pied d'égalité pour la première place et qu'une défaite peut compromettre définitivement les chances d'arriver au championnat. Les Crescent et les Stars feront les frais de la première partie; on verra le fameux Cramm, qui vient de créer un record en retirant 17 frappeurs de la Casquette au bâton, faire face à Bridgford, des Crescent, et ces deux grands lanceurs promettent de faire assister les amateurs au plus sensationnel duel qu'il soit possible de voir. La finale entre les Athlétiques et les Indiens menage également des émotions, et pourrait bien causer une vive surprise.

LE JEROMIEN ET LE SOREL A MONTREAL

Après bien des difficultés le Métropole, à la demande générale, a fini par arranger une partie pour dimanche avec le Jeromien qui a un fameux record cette saison, ayant triomphé des plus forts clubs à May, leur domicile est un vrai coiffeur et avec Lavolette, terribles, formant une équipe des plus dangereuses. "Bull" Lavolette et Kramer sont les deux lanceurs. Lundi, fête du Travail, le Sorel qui se prétend le champion avec sa fameuse batterie de Martin et Murphy, deux joueurs américains engagés à grands frais, jouera contre le Métropole qui lui, aussi a bien des prétentions. Grevier et Fortin formeront sa batterie. St-Henri, avec deux jours de baseball et avec des clubs de la force du Jeromien et du Sorel verra une assistance des plus considérables au cours de tous les coins de la ville.

LE NATIONAL II WESTER-TIL INVINCIBLE ?

Le National II qui est en tête de la Ligue de crose Jacques-Cartier avec dix victoires, a une défaite continuant à dimanche au match triomphal, alors qu'il ira rencontrer le Saint-Pierre aux Liens à Saint-Pierre. Avec des joueurs comme D. Bellerose, Craig et Chabot, qui sont les trois meilleurs lanceurs de la Ligue, le National II se promet bien de continuer sa marche en avant et de mettre une nouvelle victoire à son crédit. Le National II a l'ambition d'obtenir un record de victoires pour la Ligue Jacques-Cartier, mais il est certain qu'il ne triomphera pas sans combattre au Saint-Pierre se prépare à lui faire une chaude réception. Le Saint-Pierre a l'ambition d'arriver à la marche victorieuse de l'invincible National II et il se prépare en conséquence. Ses joueurs pratiquent fort cette semaine en vue de la rencontre de dimanche. Il y a apparence que la lutte sera acharnée et que le public qui se rendra au terrain du Saint-Pierre pour voir les deux clubs aux prises sera témoin d'un spectacle passionnant. Toute la population de Saint-Pierre sera là pour voir ses favoris à l'œuvre contre les futurs champions de la Ligue Jacques-Cartier, et pour les encourager.

La deuxième partie au programme de dimanche est celle entre le Pacifique Canadien et le Rosemont qui jouent en haut de la rue Davidson. Ce sera la plus intéressante partie qui devrait intéresser les amateurs de sport.

RAPPELS DANS LES LIGUES MAJEURES

Cincinnati, 29. — La commission Nationale de baseball a publié aujourd'hui la liste des joueurs rappelés dans les grandes ligues. Voici la liste :

Ligue Nationale
Par Cincinnati, de Providence, Shean, Buffalo, Eagle.
Par Boston, de Baltimore, Tomblin.
Par Chicago, de Toronto, McTigue; Baltimore, Barber; Richmond, Stolz.
Par New-York, de Rochester, Rodriguez, Schepher; Buffalo, Oshlow.
Par Philadelphia, de Newark, Brandell; Richmond, Pearce.
Par St. Louis, de Rochester, Lotz.

Ligue Américaine
Par New-York, de Richmond, Boone, Keating et Lamar; Newark, Ross et Smallwood; Baltimore, Fawcett, Thormahlen et Lamore.
Par Philadelphia, de Baltimore, Parnham, McAvoy et Shannon.
Par Washington, de Baltimore, Crane.

LA LIGUE INTERNATIONALE

A Rochester :

1^{re} partie
Newark 4 5 4
Rochester 2 0 2
2^{de} partie
Newark 1 5 2
Rochester 0 4 1

Small et Egan; Smith, Lotz et Sandberg.

A Toronto :

Toronto 2 10 3
Richmond 2 12 2
Hearne, Gould et Lalonde; Earlight, Young et Koehler.

POSITION DES CLUBS

Club	P.	P.C.
Providence	4	594
Toronto	7	592
Baltimore	7	583
Rochester	5	579
Richmond	4	578
MONTRÉAL	4	580
Richmond	4	577

LES LIGUES MAJEURES

Voici les résultats des parties jouées hier dans les séries majeures du baseball organisé :

LIGUE NATIONALE

A Philadelphia :

Philadelphia 3 7 2
Meadows, Watson et Snyder; Alexander et Killifer.

A Brooklyn :

Brooklyn 1 6 0
Chicago 2 11 2
Hendrix et Elliott; Wilson; Smith et Miller.

A Boston :

Boston 5 12 1
Boston 4 7 1
Toney, Eller et Wingo; Neff et Traasnow.

A New-York :

Pittsburg 5 9 0
New-York 6 12 3
Miller, Brown et Schaefer; Schmidt, Demaree, Teague, Salter et Hariden.

POSITION DES CLUBS

Club	P.	P.C.
New-York	4	610
Philadelphia	4	585
St-Louis	4	582
Chicago	4	575
Cincinnati	4	572
Brooklyn	4	568
Boston	4	553
Pittsburg	4	551

LIGUE AMERICAINE

A Chicago :

1^{re} partie
Chicago 0 7 1
Chicago 6 3 0
Knob, Wright et Severid; Russell et Schalk.

2^{de} partie
Chicago 1 3 3
Chicago 11 12 2
Wright, Rogers et Hale; Benz, Danforth et Schalk; Lynn.

A Cleveland :

Detroit 15 14 0
Cleveland 1 6 1
Daus, Cunningham et Stange; Yelle, Bagby, Torkelson et O'Neill; Deberry.

POSITION DES CLUBS

Club	P.	P.C.
Chicago	8	639
Cleveland	7	627
Detroit	6	594
New-York	6	571
Washington	6	462
St-Louis	4	378
Philadelphia	4	370

LE GRAND CIRCUIT

Poughkeepsie, N. Y., 29. — Busy Lazier a gagné aujourd'hui le Kinckerbocker, en 2:07.

La course la plus rapide de la journée a été faite par Peter Chenault, piloté par Murphy, prenant les 100 et 200 mètres en 2:04 et 2:04.

Lu Princeton a gagné cette course en prenant les trois dernières épreuves en 2:07, 2:05 et 2:05.

Expressive Lou, piloté par Murphy, a gagné la classe 200 en prenant les trois premières épreuves. Temps : 2:08, 2:08 et 2:08.

Les 100 mètres de 2 ans, Peter June, piloté par Teas, sont vainqueur, en 2:14 et 2:10.

SOMMAIRE

CLASSE 2-17 — TROT — \$2,000.
Lu Princeton, San Francisco (Chapoy) 1 1 1
Peter Chenault, (Murphy) 1 1 1
Amy Presson, (Goode) 1 1 1
Hazel Keith, (Chapoy) 1 1 1
W. J. Leeburn, (Traylor) 1 1 1
Dos Palos, (Dickerson) 1 1 1
Temps : 2:04 3/4; 2:06 1/2; 2:07 3/4; 2:05 1/2; 2:04.

CLASSE 2-09 — TROT — \$1,000.
Expressive Lou, Atlantic Express (Murphy) 1 1 1
Koroni, (Brugge) 1 1 1
Bourgeois de Paris, (Murray) 1 1 1
Trinidad, (O'S) 1 1 1
Colorado Range, (Graves) 1 1 1
Judith, Jones, (Greer) 1 1 1
Walnut Maid, (Rodney) 1 1 1
Temps : 2:08 1/2; 2:08 1/2; 2:09 1/2; 2:09 1/2; 2:09.

LE KINCKERBOCKER — CLASSE 2-07, \$5,000.
Busy's Lassie, Peter the Great, (O'S) 1 1 1
Alaska, (Murray) 1 1 1
W. J. Leeburn, (Traylor) 1 1 1
Wilkes Brewer, (Jamison) 1 1 1
Dorcas, (Knox) 1 1 1
Harold's Creek, (Engle) 1 1 1
Ridgeway, (Traylor) 1 1 1
Temps : 2:06 1/2; 2:07 1/2; 2:07 1/2; 2:09 1/2.

LE VASSAR — 2 ANS — TROT — \$2,000.
Peter June, Peter the Great, (O'S) 1 1 1
Ruth Mainshew, (Murphy) 1 1 1
Miriam Guy, (Hyde) 1 1 1
Barbara Lee, (O'S) 1 1 1
Forbes Robertson, (Hinds) 1 1 1
Temps : 2:11 1/4; 2:10 3/4.

ROYAL CANADIEN vs. ST-ARSENE

Le St-Arsène qui a joué une sensationnelle partie dimanche dernier, contre le Ste-Géline de Delormier se rencontrera dimanche prochain avec le fameux Royal Canadien. Ce dernier espère bien prendre une revanche de la défaite qu'il a subie au commencement de la saison, alors que le St-Arsène triompha par le résultat de 9 à 7.

Le club du Nord aura toute son équipe au complet, la batterie se composera de Généreux et Gagnon, et le reste de l'équipe se composera de joueurs suivants : L. Gosselin; H. Dubé; A. Jetté; 2e; A. Gohier; 3e; H. De Ladurantaye; arret, voligeurs; Whelamy, A. Ross et Taillefer, avec cette phalange de joueurs le gérant Jetté espère bien remporter une nouvelle victoire.

Informations, A. Jetté, gérant du St-Arsène.

UNE GRANDE RIVALITE ENTRE MOTOCYCLISTES

Lavolette, Cleghorn ne craignent ni Morrison ni McDonald. — Wild Bill Endicott et Louis Disbrow prendraient part à la réunion.

L'inscription de deux étoiles de Toronto, Morrison et McDonald, dans les courses de motocyclistes, indique que les manufacturiers de la ville ont compris l'importance de cette réunion et que ces deux conducteurs viennent à Montréal dans le but de battre nos coureurs locaux. Ils auront cependant fort à faire car Jack Lavolette, Sprague Cleghorn, Penny, Lahaise et Morrison ne sont pas disposés à s'avouer vaincus avant la course et des surprises désagréables sont peut-être réservées aux champions de la province d'Ontario. Benny Cohen sera un autre rival dangereux et comme tous les autres il est animé des meilleures intentions de décrocher la palme. La direction de cette réunion a annoncé hier soir, que tous les militaires en uniforme seront admis gratuitement aux courses et qu'une partie de l'estrade sera réservée spécialement pour eux et qu'une partie des bénéfices sera versée à la Croix-Rouge. Un char spécial conduira les soldats blessés de retour du front.

Nous publierons demain la liste complète des officiers qui auront charge de la réunion et nous savons déjà que M. Ross a choisi des lances parmi les sportsmen les plus populaires de Montréal et que justice sera rendue à tous les concurrents.

Les motocyclistes et les automobilistes qui désirent prendre part aux différentes courses inscrites au programme sont priés d'adresser immédiatement à M. Arthur Ross, 532, rue Sainte-Catherine Ouest.

LA DIRECTION DU NATIONAL EST DECIDEE A MAINTENIR L'ORDRE

Elle doublera si possible le nombre des hommes de police samedi à Maisonneuve. — Recommandations aux joueurs de rester sur le terrain.

Les Shamrocks ont pris l'avantage dans la course de championnat mais après un mauvais départ, le National semble s'être raffermi et paraît devoir donner maintenant la mesure de sa force. Les connaissances qui l'ont vu à l'œuvre la semaine dernière prétendent que l'équipe canadienne-française va maintenant reprendre rapidement le terrain perdu. Les partisans du club soutiennent que le National va gagner les quatre parties qui restent à jouer, ce qui lui donnerait le championnat. Si le National perd encore une autre partie il n'aurait la fin de la saison il se trouvera à finir la série sur un pied d'égalité avec les Shamrocks. Pour remporter le championnat, le National ne doit pas perdre une seule autre partie. La direction du club a l'ambition bien légitime d'enlever le titre de champion aux Shamrocks et elle est décidée à prendre les mesures voulues pour atteindre ce but. Elle a ordonné des pratiques générales, non des pratiques pour quelques joueurs seulement, mais pour tous les joueurs sans exception. Le National veut se préparer. L'idée de donner des courses pour des milliers est une très heureuse idée. Les joueurs s'exercent ainsi à faire de la vitesse, ce qui leur est très utile. De plus, ils se distinguent dans ces courses.

La direction du National recommande chaque jour à ses joueurs de garder leur contrôle sur le terrain afin de ne pas se faire expulser du jeu. Les joueurs ont promis de garder leur sang-froid et de ne pas se laisser emporter par les provocations faites et l'enthousiasme du public. Il est certain cependant que la patience humaine a des bornes, et si les Shamrocks jouent samedi aussi brutalement qu'ils l'ont fait la semaine dernière, il se pourrait bien que quelques-uns des joueurs du National se laissent aller à riposter. Ils ont bien pris la résolution de jouer à la crose et non de faire de la boxe, mais il est difficile de demander à un homme de se laisser assommer sans se défendre. La direction du National est à prendre les mesures pour doubler le nombre des hommes de la police samedi afin de maintenir l'ordre. Elle prie les spectateurs de rester à leur place, même s'ils se produisent quelques incidents sur le terrain. Les directeurs du National voudraient éviter toute scène désagréable à leur terrain de Maisonneuve.

CHERRIER VS STE-CECILE

Dimanche, le 2 septembre aura lieu au Parc Delormier une partie de baseball entre le Cherrier et le Ste-Cécile de Delormier, cette partie attendue depuis si longtemps par les partisans des deux clubs aura enfin lieu, car le Cherrier qui possède un bon record ayant vaincu le Métropole d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-Cécile car il y a une rivalité extrême qui règne, le Ste-Cécile ayant vaincu le Ste-Cécile d'une façon si complète, veut s'attaquer au Ste-Cécile qui possède le plus beau record parmi les clubs amateurs. Le Ste-Cécile qui désire ne rencontrer que les meilleurs clubs a retenu le Parc Delormier pour cette rencontre et lundi, fête du Travail, sera jouée au Parc Delormier une partie de baseball entre le Saint-Jérôme et le Ste-C

CHRONIQUE DES SPORTS

(Suite de la 2ème page)

AU COURSES DE ST-LIN

St-Louis, 29.—Voici les résultats des courses d'aujourd'hui au parc Maxwell :

- 1ère course, 5 1/2 furlongs : 1. Lady Luxary 192, Taplin, 4 A 1, 2. A. A. 4 A 5, 3 A 5, 4 A 5, 5. Breezy 190, Murphy, 2 A 1, 3 A 1, 4 A 1, 5 A 1. Temps : 1:15. Howard Bland, Vintage, Swift Shot, Iris, E. Destré, Oriental Girl ont aussi couru. 2ème course, 1 mille : 1. Rosewood 192, Stearns, 3 A 1, au pair. 2. Hobart 113, Crump, 2 A 5, 1 A 4, 3. Irregular 115, McDermott, 5 A 1, 4 A 1, 4 A 1. Temps : 1:42. Orsago, El Rey, Sir Oliver ont aussi couru. 3ème course, 6 furlongs : 1. Pochichou 194, Taplin, 4 A 1, 7 A 5, 2. Medford Boy 196, Berger, 4 A 5, 3. Freeman 111, Taplin, 3 A 1, 7 A 5, 4 A 5. Temps : 1:22. Mikifala, Belle of the Kitchen, Biddy Hogan, Lady Rowena, Eliton ont aussi couru. 4ème course, 6 furlongs : 1. Pochichou 194, Taplin, 4 A 1, 7 A 5, 2. Rosewood 192, Stearns, 3 A 1, 3 A 1, 3. Money 192, Stearns, 8 A 1, 3 A 1, au pair. Temps : 1:20. Berlin, Tillotson, Phocion ont aussi couru. 5ème course, 1-1/16 mille : 1. Electric 111, Berger, 2 A 1, 4 A 5, 2. Lady Worthington 111, Lowe, 5 A 1, 3 A 1, 4 A 5. Temps : 1:12. Taplin, 7 A 5, 4 A 5, 1 A 4. 6ème course, 1 mille 50 verges : 1. Herbert Temple 111, Berger, 3 A 2, 2. Chief Brown 115, Taplin, 2 A 1, 4 A 5, 3. Tarleton P. 108, Mulcahey, 6 A 1, 2 A 1, 4 A 5. Temps : 1:35. Bogart, Bob Dundon ont aussi couru.

St-Louis, 29.—Voici la liste des inscrits dans les courses de jeudi au parc Maxwell :

- 1ère course, à réclamer, \$400, 3 ans, 6 furlongs : Old Harry 95, Lady Rowena 95, County Court 191, Miss Show 192, Nadedevyati 194, Bessanta 195, Captain Frederick 197, Little Cottage 197. 2ème course, à réclamer, \$300, 4 ans et plus, 5 1/2 furlongs : Increase 107, Keay Mar 109, Good Counsel 109, Bull Racer 111, Tantiway 111, Tactless 111, Rio Brazos 112, Grey Fox 112, Chilton King 113, Wolf 113, Shadrach 113, B. A. Jones 112, Rubicon 114. 3ème course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 6 1/2 furlongs : Superintendent 107, Requiram 106, Bars and Stars 107, Korfage 107, Quarter Master 107, Black Beauty 109, James Oakley 112, Highhouse 115. 4ème course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 1 mille 50 verges : Bertodano 105, Lindenthal 105, White Crown 108, Col. McNab 111, Menlo Park 111, Moss Fox 111. 5ème course, à réclamer, \$400, 3 ans, 6 furlongs : James G. 101, Frank Coleman 104, Night Cap 104, Twin Stream 107, Irregular 107, Nettie Walcott 108, Hazelnut 110. 6ème course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 1 mille 50 verges : Athletic Girl 102, Louise Stone 104, Bessanta 106, Tactless 109, Fontefract 108, Fleuron II 108.

TRIBUNE LIBRE

BOLDATS FRANCAIS ET BELGES RESIDANT AU CANADA LORS DE LA DECLARATION DE LA GUERRE.

A propos du projet de loi "Indemnités aux soldats d'outremer." On devrait inclure dans ces indemnités, en terres, les soldats français et belges, résidant au Canada lors de la déclaration de la guerre, qui se sont enrôlés sous leurs drapeaux respectifs, faisant le même service que nos soldats canadiens (sans qu'il en coûte au trésor canadien). Ils ont droit à tous nos égards, et c'est de temps de leur témoigner. (Communiqué)

LA FETE PATRONALE DES ARTISANS

L'assistant secrétaire-trésorier général de la société des artisans canadiens-français a reçu, ces jours derniers, de nombreuses communications des succursales éloignées de Montréal, l'informant que ces succursales seraient officiellement représentées à la fête patronale de la société, dimanche prochain. Cette fête qui sera célébrée à St-Jean-Baptiste sera grandiose, car 47 succursales locales figureront dans le parcours, et Mgr Bruchesi sera présent et à la messe et au grand banquet qui suivra. Il y aura plusieurs invités de marque parmi le clergé, la magistrature, le barreau, le conseil de ville et la députation, à part les délégués des différentes autres sociétés mutuelles. On s'attend à ce que les orateurs au banquet traitent des questions de la plus haute importance.

DEMEURES QUI SONT MISES AU PILLAGE

Pendant que les membres de la famille de M. Andrew Drummond, 2145 avenue du Parc, veillaient au salon avec quelques invités, des voleurs sont entrés par en arrière et ont volé pour plusieurs centaines de dollars de bijoux. Chez M. D. English, 287 boulevard Saint-Joseph, des cambrioleurs ont causé pour près de mille dollars de dommages, entre huit et neuf heures, hier soir. En l'absence des membres de la famille, ils ont passé par l'appareil de sauvetage et se sont introduits dans la demeure. Là, ils se sont chargés de fourrures, de vêtements et de bijoux d'un très grand prix. Le lieutenant Regimbal, du poste No 20, prévenu, a chargé les constables spéciaux Langvin et Hesseette de faire enquêtes. Les détectives ont été aussi avertis.

LES PERTES CANADIENNES

Ottawa, 29.—Depuis samedi soir jusqu'à midi, les listes des pertes canadiennes reçues par le ministère de la milice montent, après 27,700 noms. La liste qui a été publiée à midi porte 386 noms et le nombre des morts n'est que de quatorze.

ON DEMANDE DES ECOLES DANS LE DISTRICT NORD

Les membres de la Commission du District Nord demandent la construction de deux écoles, l'une dans Saint-Edouard, l'autre dans Saint-Michel.

A la réunion du Bureau central des Ecoles Catholiques, tenue hier, une délégation de la Commission du Nord a demandé à être autorisée à acheter deux terrains dans les paroisses St-Michel et St-Edouard. Ces propriétés, déclarent les commissaires du Nord, sont très bien situées et on devrait tenir compte de St-Edouard et St-Michel non point pour aucun déficit à la Commission centrale. Au contraire, la propriété impossible de ces paroisses est de dix millions de piastres ; les propriétés de la Commission sont évaluées à un demi-million et la dette n'était que de \$225,000.

Dans St-Edouard, l'année dernière, dit le directeur-général du district Nord, M. J. P. Labarre, il y avait 150 enfants dans les rues faute de place dans les écoles. Il faut donc remédier à cela promptement, et cette année, pour faire face à l'augmentation de la population nous devons ouvrir trente nouvelles classes dans le district Nord, dont une quinzaine seront dans des locaux.

M. A. W. Patenaude a présenté des objections diverses, on a été dirigés pour la presque totalité du paiement du terrain de St-Edouard, et il a informé le Bureau Central que la Banque des Marchands était prête à prêter sur billets renouvelables une quarantaine de mille piastres pour le montant nécessaire à l'achat du terrain de St-Michel.

M. le curé Luke Callaghan de St-Michel a fait un fort plaidoyer en faveur de l'achat du terrain pour les enfants de sa paroisse. M. le juge Lafontaine répliqua qu'il est prêt à faire droit aux demandes des commissaires du Nord ; il faut cependant attendre pour décider de l'achat de terrains bien que nous reconnaissons à l'unanimité la nécessité de nouvelles écoles, parce que le bilan du Bureau central n'est pas terminé. Nous devons payer environ \$500,000 d'ici quelques mois et le passif apporé par les commissions annexées le 30 juin est d'environ \$1,500,000. Il faut donc être prudent, dit le juge Lafontaine et conserver nos fonds pour l'administration de nos affaires courantes. Plus tard, lorsque notre bilan sera retabli ainsi que le chiffre probable de nos recettes, nous verrons s'il y a lieu de nous adresser à la législature pour faire autoriser un emprunt.

M. le curé Morin est d'opinion que ces raisons du juge Lafontaine ne pourront satisfaire les contribuables de la partie Nord. Nous payons des taxes, dit-il, et il nous faut absolument des écoles. Après une longue discussion, le Bureau Central décide d'étudier spécialement cette question des écoles dans Saint-Edouard, et dans Saint-Michel. Les commissaires sont unanimes à admettre que Saint-Edouard et Saint-Michel doivent être servis les premiers.

Après une longue discussion, le Bureau Central décide d'étudier spécialement cette question des écoles dans Saint-Edouard, et dans Saint-Michel. Les commissaires sont unanimes à admettre que Saint-Edouard et Saint-Michel doivent être servis les premiers.

Un crédit fut ensuite voté à la Commission Nord pour achat d'ameublement, dactylographes, etc. Le vote de cet argent donna lieu à une discussion assez mouvementée durant laquelle M. J. P. Labarre se plaignit de la lenteur du travail du Bureau central.

M. Roy demanda alors à M. Labarre de retrancher certains items de la liste des objets à acheter. Nous devons, a dit M. Roy, nous en tenir à la stricte nécessité jusqu'à ce que nous ayons en mains notre état financier, et finalement l'on en vint à accorder suffisamment pour satisfaire au moins momentanément toute la délégation du district Nord.

Sur la proposition de M. Villeneuve et Côte, tous les employés municipaux permanents, y compris les constables et les pompiers, recevront leur paie vendredi et samedi de cette semaine au lieu du 3 et 5 septembre. Le bureau a approuvé l'idée du notaire de la ville de régler par un acte de compromis toutes les réclamations et les causes prises contre la cité à la suite des changements de niveau de certaines rues à Hochelaga.

Sur la proposition de M. Villeneuve et Côte, tous les employés municipaux permanents, y compris les constables et les pompiers, recevront leur paie vendredi et samedi de cette semaine au lieu du 3 et 5 septembre. Le bureau a approuvé l'idée du notaire de la ville de régler par un acte de compromis toutes les réclamations et les causes prises contre la cité à la suite des changements de niveau de certaines rues à Hochelaga.

Sur la proposition de M. Villeneuve et Côte, tous les employés municipaux permanents, y compris les constables et les pompiers, recevront leur paie vendredi et samedi de cette semaine au lieu du 3 et 5 septembre. Le bureau a approuvé l'idée du notaire de la ville de régler par un acte de compromis toutes les réclamations et les causes prises contre la cité à la suite des changements de niveau de certaines rues à Hochelaga.

Sur la proposition de M. Villeneuve et Côte, tous les employés municipaux permanents, y compris les constables et les pompiers, recevront leur paie vendredi et samedi de cette semaine au lieu du 3 et 5 septembre. Le bureau a approuvé l'idée du notaire de la ville de régler par un acte de compromis toutes les réclamations et les causes prises contre la cité à la suite des changements de niveau de certaines rues à Hochelaga.

Sur la proposition de M. Villeneuve et Côte, tous les employés municipaux permanents, y compris les constables et les pompiers, recevront leur paie vendredi et samedi de cette semaine au lieu du 3 et 5 septembre. Le bureau a approuvé l'idée du notaire de la ville de régler par un acte de compromis toutes les réclamations et les causes prises contre la cité à la suite des changements de niveau de certaines rues à Hochelaga.

Sur la proposition de M. Villeneuve et Côte, tous les employés municipaux permanents, y compris les constables et les pompiers, recevront leur paie vendredi et samedi de cette semaine au lieu du 3 et 5 septembre. Le bureau a approuvé l'idée du notaire de la ville de régler par un acte de compromis toutes les réclamations et les causes prises contre la cité à la suite des changements de niveau de certaines rues à Hochelaga.

Sur la proposition de M. Villeneuve et Côte, tous les employés municipaux permanents, y compris les constables et les pompiers, recevront leur paie vendredi et samedi de cette semaine au lieu du 3 et 5 septembre. Le bureau a approuvé l'idée du notaire de la ville de régler par un acte de compromis toutes les réclamations et les causes prises contre la cité à la suite des changements de niveau de certaines rues à Hochelaga.

PAS DE CONSCRIPTION AVANT TROIS SEMAINES

C'est l'opinion émise par les autorités militaires de notre ville.

Les routes de la machine créée en vue d'appliquer la loi du service obligatoire dans la province de Québec sont sur le point d'être mises en mouvement. Les autorités militaires d'ici ont l'opinion qu'il s'écoulera environ trois semaines avant que les divers tribunaux soient prêts à fonctionner, et alors, une proclamation sera lancée appelant sous les drapeaux tous les colporteurs âgés de 20 à 34 ans. Ils seront invités à se présenter à différents endroits indiqués dans les districts militaires.

Montréal sera l'un des quartiers généraux et tout y est prêt pour l'action en ce qui concerne les fins militaires. Les baraques de la rue Guy et de la rue Paré ont été aménagées de façon à pouvoir servir de quartiers aux soldats de l'armée nouvelle. Des instructeurs dont un bon nombre ont déjà fait du service dans la présente guerre ont été placés sur le lieu actif et aideront à parfaire l'entraînement des conscrits.

CHARPENTERS-MENUISIERS ET COMMISSAIRES D'ECOLES

L'Union des Menuisiers de Montréal demande au Bureau Central de faire respecter leur échelle de salaires par les entrepreneurs.

Les charpentiers-menuisiers de Montréal demandent à tous les corps publics de Montréal de les aider dans leurs revendications pour obtenir que les entrepreneurs paient l'échelle des salaires raisonnables adoptée par le gouvernement de Québec et le Bureau des commissaires de Montréal. Depuis quelque mois, des contrats pour la construction de nouvelles écoles ont été accordés, mais sans que les entrepreneurs qui obtiennent les contrats soient tenus de payer le minimum de salaire de l'union des charpentiers. Aussi, hier, une délégation du conseil de district des charpentiers-menuisiers de Montréal se présentait devant le bureau central des Ecoles Catholiques et exposait une requête à cet effet. MM. J. N. Armand et Arthur Lamothe, secrétaire du conseil de district des menuisiers faisait partie de cette délégation.

M. Roy a répondu au nom de ses collègues que le Bureau Central était bien disposé à faire droit aux justes réclamations des charpentiers-menuisiers. D'ailleurs des demandes semblables ont été faites par les tailleurs de pierre. Elles ont été soumises au comité des Travaux ou elles seront, sous peu, étudiées soigneusement. Mgr Roy demanda alors à M. Lamothe de faire tenir au secrétaire-trésorier tous les documents et statistiques nécessaires. Ce dernier les soumettra au comité des Travaux.

Le Bureau central autorise le secrétaire-trésorier à se rendre chez l'ancien secrétaire de la commission des écoles de Ste-Cunegonde, M. J. A. Hébert, notaire, et de lui faire une mise en demeure de remettre ses livres. S'il refuse, des procédures seront prises immédiatement.

DES MILLIERS DE PERSONNES VONT PRIER AU CERCUEIL DE LAMBERT DUMONT-LAVIOLETTE

Le jeune héros est exposé dans le salon des officiers du 65e à l'ombre de son valeureux régiment.

La dépouille mortelle du major Lambert Dumont-Lavolette est exposée en chapelle ardente dans le grand salon de l'arsenal du 65e Régiment. Un glorieux soldat d'un régiment légendaire. Et c'est avec un sentiment inexprimable qu'on se penche sur cette tombe à peine ouverte. A dix heures, hier matin, un détachement du 258e régiment, commandé par le major Dubrulé et le capitaine Mackay-Papineau, du 22e régiment, est allé recevoir des mains de M. Labelle, p.s.a., curé de Notre-Dame, les drapeaux de l'héroïque bataillon pour les transporter dans l'enceinte où Lambert Lavolette repose de son dernier sommeil. Ces drapeaux pour lesquels il a tant combattu et pour lesquels il est mort l'entourent comme l'hommage le plus glorieux qui soit.

Les tributs floraux sont nombreux et magnifiques. Mentionnons ceux des officiers du 22ème, des officiers du 65ème, de M. le consul Tonin, de M. et Mme J. A. Mercier, de Mlle Rodier, etc. Et parmi les bouquets spirituels, ceux de mesdames Tresler, Monge, T. Charut, de M. et Mme Gerin-Lajoie, de Mme A. J. Bergeron, etc. Les obsèques du vaillant officier auront lieu samedi, en la cathédrale. La milice de Montréal y sera largement représentée. Au cimetière de la Côte des Neiges, une saive de deux cents coups sera tirée en l'honneur de l'héroïque disparu. Le major Lavolette est le cinquième officier de ce rang du même nom. Descendant du fondateur des Trois-Rivières, il était allié à nos plus grandes familles canadiennes.

D'IMPONANTES OBSEQUES A LA VICTIME DE BOLDUC

Tout Longueuil vient rendre hommage à la mémoire de M. Zetique Bourdon, tombé sous la balle d'un assassin.

Les plus imposantes funérailles, données au jamais, et au moins une centaine d'automobiles, suivirent le corbillard. Des centaines et des centaines de personnes suivaient à pied le cortège funèbre, tandis qu'une automobile, surchargée de fleurs, précédait le corbillard. Dans le cortège, on remarquait la présence d'un détachement des Postiers Catholiques, précédé de leur bandière.

Le levé du corps fut fait par le curé Payette, qui officia au service, assisté comme diacre et sous-diacre, des abbés Dechamps et Quessal. La chorale de Longueuil, avec le concours de plusieurs chœurs étrangers, rendit avec beaucoup de maîtrise la messe de Bardanne, sous la direction de Léon Dr. J. Groulx. A l'issue, précédant M. N. Camille Duguay, J.-J. Saucier, Lépreux, H. A. Cholet-

GRANDE ASSEMBLEE LIBERALE DIMANCHE A SAINT-LAURENT

M. D.-A. Lafortune, candidat libéral dans Jacques-Cartier, convoque ses électeurs à une grande assemblée qui aura lieu dimanche prochain, le 2 septembre, à St-Laurent. La réunion commencera à 2.30 heures.

En outre M. Lafortune, adresseront la parole : M. L. J. Gauthier, député de St-Hyacinthe ; M. Médéric Martin, député de Ste-Marie ; M. Gust. Boyer, député de Vaudeuil ; M. J. S. A. Ashby, député à la Législature ; M. Oscar Gladu, candidat dans Yamaska ; M. W. H. de Bellefeuille, président de la "Jeunesse Libérale" du comté de Jacques-Cartier.

UNE REUNION DU CLUB LIBERAL JACQUES-CARTIER

Vendredi soir, 31 août, à 8 heures, aura lieu à la salle Sauvé, 275 Boulevard Monk, une réunion du "Club Libéral Jacques-Cartier," à laquelle les membres devraient se faire un devoir d'assister.

LES HABITS DE BOLDUC SONT MACULES DE SANG

Les vêtements ont été apportés à Montréal et seront soumis à l'examen d'un expert. — Derniers détails. — Comment le corps fut caché.

La population de St-Guilhem est encore sous le coup de l'émotion qu'elle a ressentie à la suite de la découverte du cadavre de Zetique Bourdon, dimanche, dans un bois voisin. Le prétendu meurtrier a été arrêté et il attend dans la prison de Sorel, son enquête préliminaire qui dira si oui ou non le nomme Romeo Bolduc devra subir un procès devant les assises.

Le détective Edouard Samson, de la Sûreté provinciale, qui s'est occupé de cette cause sensationnelle, est revenu à Montréal. Il a apporté avec lui les vêtements de Bolduc sur lesquels il y a de nombreuses taches de sang, dit-on. Ces habits seront soumis à l'expertise.

D'après Samson, la victime Bourdon a été assassinée entre cinq et six heures, samedi soir. Le malheureux pour conduire son automobile, était assis à la gauche de la machine.

La première balle qui l'a frappé, l'a atteint à la tempe droite et est sortie du côté gauche. Le Bourdon s'est affaissé sur lui-même et sa voiture a été projetée dans un fossé profond le long de la route.

Puis le meurtrier, quel qu'il soit, a tiré deux autres coups de feu sur la victime, mais il a eu la précaution d'appliquer le canon de l'arme dans les narines, de sorte qu'on a constaté la présence des deux projectiles dans la tête que lors de l'autopsie.

Bourdon qui pesait près de 250 livres, dit-on, a ensuite été traîné dans un bosquet voisin où le cadavre a été abandonné près d'une souche, à quelques pas de la route.

TRAIT DE CLEMENCE PEU BANAL

Les Esquimaux assassins du Père Leroux seraient renvoyés dans leur pays.

Edmonton, 29. — Les deux Esquimaux de Copper Mine, Sinnisak et Uukusk, trouvés coupables du meurtre du Père Leroux, un missionnaire Oblat, à Dense Bay, en novembre 1913, par un jury de Calgary, ont comparu devant le juge en chef de l'Alberta hier pour recevoir leur sentence. Les jurés de Calgary ont présenté une très forte recommandation à la clémence au ministre de la justice à Ottawa et le juge en chef de l'Alberta avait ajouté que ce serait un crime de condamner ces hommes à la peine de mort. On suggéra une punition plus douce, qui serait une leçon salutaire pour les Esquimaux. L'interprète fit connaître la sentence aux prisonniers qui semblaient très affectés. "Dites leur ceci, dit le juge en chef, vous leur avez dit à Calgary, que je prierais le Grand Chef qui demeure très loin, de m'être pas trop sévère pour eux. Je lui ai envoyé ma

demande, par le moyen qu'on a ici, (le télégraphe), et il a répondu que, parce qu'ils ne connaissent pas nos usages, il ne les fera pas mettre à mort cette fois-ci pour avoir tué ces hommes. Ils doivent comprendre maintenant qu'ils connaissent nos lois, que si jamais ils tuent encore, ils souffriront."

Pour la forme, et dans le but de rendre légale la commutation de la sentence, Sa Seigneurie rendit ensuite le jugement dans la forme usuelle, fixant au 15 octobre, la date de l'exécution, mais faisant remarquer plus tard, qu'à cette date les Esquimaux seraient probablement en route vers leur pays.

Si l'on peut obtenir immédiatement la sanction du ministre de la justice, on prendra des arrangements pour envoyer les Esquimaux, les témoins et les interprètes par le bateau qui quitte la Rivière de la Paix jeudi, en charge du policier Wright.

LES NOCES D'OR D'UNE RELIGIEUSE

Québec, 29. — La Révérende Mère Saint-Bonaventure, (Mademoiselle Winifred Fitzgerald) a célébré, hier, ses noces d'or de profession religieuse dans la communauté des Soeurs du Bon Pasteur. La messe solennelle fut chantée par le R. P. Hadon, s. j., et le sermon de circonstance donné par le R. P. O'Farrell, de Frampton, cousin de la jubilaire. Elle est une autorité en éducation et fut pendant plusieurs années supérieure d'un pensionnat Saint-Jean Berthmans de cette ville. Le pape a envoyé à la vénérable jubilaire une bénédiction particulière.

Le Canada

Montreal, Jeudi, 30 Août 1917.

La Conscription en vigueur

QUE LE GOUVERNEMENT BORDEN EN PORTE LA RESPONSABILITE

Le gouverneur général a signé la loi du service militaire, mardi, et elle a été sanctionnée dans les formes ordinaires, hier après-midi.

Elle est donc actuellement la loi du pays, jusqu'à ce qu'elle soit abrogée par une autre loi du parlement canadien.

Nous avons fait tous les efforts dont nous étions capables pour empêcher l'adoption de cette mesure que nous considérons comme anti-constitutionnelle, arbitraire et tyrannique.

Nos efforts n'ont malheureusement réussi qu'à retarder l'adoption.

Nous avons fait valoir que la conscription va enlever à notre industrie et à notre agriculture des bras dont l'une et l'autre ont grandement besoin non pas tant dans leur propre intérêt que dans l'intérêt de la Grande-Bretagne, de la France et de leurs alliés.

Nous avons rappelé les promesses du premier ministre et de ses collègues, qu'il n'y aurait pas de conscription au Canada.

Nous avons démontré, par les chiffres mêmes donnés officiellement à la Chambre des Communes, que la conscription n'était pas nécessaire pour maintenir nos quatre divisions au front à pleins effectifs; que le recrutement volontaire, même en ces derniers temps, compensait largement les pertes subies et suffisait abondamment à combler les vides.

Nous avons, enfin, demandé que le peuple fût consulté d'abord, la Chambre actuelle n'ayant pas de mandat des électeurs, et nous avons engagé l'honneur de la province à l'acceptation de la loi si la majorité du peuple la votait.

Rien n'y a fait. Pour des motifs dont nous avons déchiré le voile; dans un but que nous avons montré, caché sous le manteau d'un patriotisme de surface, le gouvernement Borden a refusé de consulter le peuple, a insisté pour que le parlement-croupion qui siège à Ottawa adopte la loi et a rempli le Sénat de conscriptionnistes pour être sûr que la Chambre Haute ne rejeterait pas la loi.

Nous avons conscience d'avoir fait notre devoir, et nous avons aussi conscience d'avoir signalé au gouvernement et à sa majorité les conséquences qui pourraient surgir.

Le gouvernement a passé outre. Il a accepté la responsabilité dont nous lui signalions la gravité.

Qu'il porte donc, devant le peuple canadien, la lourde responsabilité de son oeuvre néfaste et de ses conséquences possibles.

L'autre iniquité

LE VOL DU C. N. R. ET LA CLÔTURE

Grâce à l'application de l'odieuse règlement de clôture, cette mesure anti-démocratique que le parlement doit au sinistre passage à Ottawa de M. Robert Borden, la Chambre des Communes a adopté en comité général la loi autorisant l'achat des actions du Canadian Northern, et mettant à la charge du pays, déjà si profondément endetté par la guerre, une nouvelle dette de cinq à six cents millions.

Cette escroquerie inouïe, où l'on oblige le pays à payer en bon argent des actions qui ne valent pas un sou, d'après le rapport explicite d'experts nommés par le gouvernement lui-même; où l'on charge le pays de dettes dont le montant exact est inconnu; où l'on parle d'acquiescer une propriété dont ni l'actif ni le passif ne sont déterminés, a été perpétrée par une Chambre moribonde sans mandat, et qui, se sachant reniée par le peuple, n'a plus aucun scrupule, ne met plus aucun frein à ses instincts de pillage.

La province de Québec, qui n'a aucunement profité de cette malodorante entreprise du C. N. R. se voit chargée par des irresponsables d'une dette d'au moins cent millions!

Nous n'avons plus d'espoir qu'au Sénat où, malgré les nominations que vient de faire Sir Robert Borden, nous croyons qu'il existe encore une opinion assez indépendante des forbans de Toronto pour barrer la route aux voleurs et empêcher la consommation de ce scandale.

Le Sénat, composé en majorité d'hommes d'expérience et de mûr jugement, sera, espérons-le, plus accessible à la voix de l'honnêteté, de la raison, qui a parlé par la bouche de tant d'éminents hommes d'affaires de Montréal et d'ailleurs.

Les fonctions du Sénat sont précisément de mettre un frein aux emballements auxquels la partisanerie politique peut entraîner la Chambre des Communes.

Il s'agit ici, non pas d'une question de politique pure, où le Sénat pourrait dégager sa responsabilité, en évitant celle des électeurs que la Chambre des Communes est censée — en temps normal — représenter.

C'est une question d'affaires, purement et simplement, où il y a à choisir entre la probité et le vol.

Assurément, nous pouvons compter que le Sénat verra clair et jugera, sans passion politique, sans obéir à la pression de la nécessité d'une caisse électorale conservatrice, que le pays a bien assez de faire les fonds pour la guerre, sans qu'on lui impose, en ce moment suprême, une aussi lourde et aussi malhonnête responsabilité!

La clique qui nous gouverne

L'OLIGARCHIE DE CHEVALIERS ET DE BARONS EXPLOITANT NOTRE DEMOCRATIE

Depuis que le gouvernement Borden est installé à Ottawa, le régime démocratique canadien a subi bien des assauts, dont les plus terribles sont, sans contredit, les deux derniers: la conscription et l'achat du C. N. R.

La démocratie, par définition, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. La conscription, qui a réussi à renverser le gouvernement démocratique de Sir Wilfrid Laurier, avait pour objet la substitution éventuelle — réalisée depuis — d'un régime oligarchique et autocratique au bon vieux régime démocratique.

Au lieu d'un gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, elle nous a donné le gouvernement du peuple par un petit nombre d'associés, pour leurs intérêts financiers, politiques et autres.

En remontant à la source, on trouve que le Canada, dominion autonome, est gouverné par une "junte", une "camarilla" ou plutôt, pour parler français, une "clique" dont les membres sont échelonnés sur toute la ligne du front politique.

A Londres, c'est lord Milner, d'impérialiste et de sud-africain mémoire, qui semble être le chef de l'école. Lord Milner s'entoure, d'ailleurs, de collaborateurs qui figurent au premier rang lord Northcliffe, le propriétaire du "Times," et lord Beaverbrook, l'ancien Sir Max Aitken. La camarilla de Londres, qui donne la direction générale, serait donc composée de lord Milner, lord Northcliffe et lord Beaverbrook, un trio de barons de création récente, qui ont décroché leur titre au vol — entendez le comme vous voudrez.

A Toronto, la succursale se compose de chevaliers, tous aussi récents: Sir Joseph Flavelle, Sir Edmund (Byron) Walker et Sir John Willison.

A Ottawa, nous trouvons un autre trio de chevaliers, également de fraîche date et de création conservatrice: Sir Thomas White, Sir Robert Borden et Sir Clifford Sifton.

Dans l'ombre d'un cabinet du Château Laurier à Ottawa, Sir Clifford Sifton, en conférence avec Sir William Mackenzie et Sir Donald Daniel Mann, tirent les ficelles et signent les chèques.

Tous ces chevaliers... d'industrie — plutôt que des ordres du Roi — se partagent la direction des affaires canadiennes pour le plus grand bénéfice de leur caisse particulière, à laquelle de temps à autre on pratique une saignée pour le bénéfice de la caisse électorale...

Voilà la clique qui nous gouverne et qui, ayant réussi en 1911, sous de fausses représentations, à escamoter le pouvoir, l'exploite assidûment depuis cette époque et surtout depuis la guerre.

On comprend qu'elle ne tienne pas à ce qu'il y ait des élections. Pourquoi faire? Est-ce que ces chevaliers ne savent pas, mieux que la masse du peuple, ce qu'il convient de faire?

Et lorsqu'il n'y a plus moyen de retarder l'appel au peuple, ne voit-on pas la clique à l'oeuvre pour "organiser" le vote: le vote des soldats de M. Doherty; le vote des civils, qui va venir un de ces jours, aussi saboté, aussi manigancé que l'autre?

Oh! qu'il est temps que le peuple se réveille et chasse ces... voleurs du Temple!

Borden savait tout

Le 15 août, M. Rogers, encore ministre des Travaux Publics, écrivait à Sir Robert Borden une lettre qui commençait par ces mots:

"Jamais, pendant les six ans que je me suis efforcé de vous servir loyalement et fidèlement comme chef de notre parti, je ne sache pas qu'une seule partie de mes efforts aient été tenue cachée pour vous."

Le public croira probablement cette affirmation de M. Rogers, que Sir Robert Borden avait connaissance de tous ses efforts pour servir son parti.

Mais alors Sir Robert Borden a été, pendant ces six ans, constamment complice des "activités" de M. Rogers; depuis l'organisation de l'élection scandaleuse de Macdonald (Manitoba) jusqu'à la campagne anti-canadienne française dans les journaux d'Ontario; en passant par le scandale de la terre de Prince Albert et tous les autres.

C'est pourquoi

M. Turriff est l'ami intime de Sir Clifford Sifton; c'est ce dernier qui a lancé dans la politique et piloté le député d'Assiniboia.

Et c'est pourquoi, aujourd'hui, M. Turriff est forcé de renier son parti, d'approuver la conscription sans referendum, et de voter pour le vol du Canadian Northern.

Questions Connexes

On a eu raison de dire que la question de conscription et celle du Canadian Northern sont connexes.

Les plus âpres députés à voter pour la première sans appel au peuple, — les Clark, les Guthrie, les Turriff, les Champagne, (né conservateurs) — se sont faits aussi les défenseurs et les complices de McKenzie et Mann.

Les Oeuvres

Il n'y a plus de limite à l'audace et à l'auto-critique du gouvernement Borden: clôture, prison, rapine, tout est bon pour atteindre son but.

Et comme l'a dit un député, M. Borden depuis son retour de Londres a éliminé jusqu'aux moindres vestiges de liberté dans notre vie publique.

Les Profiteurs

Pour que M. Sifton vende ses chevaux, M. Flavelle son bacon et McKenzie-Mann leur stock, il faut que le peuple paie, qu'il paie les taxes et envoie ses fils à la guerre.

Tel est le régime que nous subissons, l'odieuse oligarchie qui opprime et opprime le peuple.

Au lieu de...

M. Hanna, contrôleur des vivres, joue le rôle de la mouche du coche; il ne se passe de jour qu'il ne publie quelque ordonnance aussi inutile que vexatoire.

Au lieu de forcer la petite économie, pourquoi ne prend-il pas les moyens de réglementer les prix et d'intensifier la production?

1911—1917

Les ministères réservés à la province de Québec passent, sous le régime Borden, aux autres provinces avec une régularité qui étonne même de la part du groupe tory qui nous gouverne.

En 1911 nous avions à Ottawa: Laurier, Lemieux, Beland et Bureau pour la représentation canadienne-française; en 1917, il ne nous reste plus de ministre actif que Sévigny.

L'AVIATION FRANÇAISE

Les projets accomplis et les améliorations qui restent à introduire dans l'arme de la victoire.

A la minute où l'Allemagne entée répète une fois de plus: "Mes sous-marins me donneront la victoire", nous nous le droit de répondre: "La victoire se décidera dans l'air et nos avions la déclancheront."

A cette question, je suis allé chercher la réponse sur notre front, là où le canon tonne, là où la merée de nos invincibles poilus recommence à rouler par-dessus les tranchées des Boches, sa vague bleue. Pendant des jours de fièvre et de reconfort j'ai vu la vie d'une escadrille de corps d'armée, d'une escadrille de chasse, d'une escadrille de bombardement.

A la veille de la guerre, l'aviation française n'est encore qu'un sport. Ses appareils et ses pilotes sont formés dans ce but. Nous détenons d'ailleurs tous les records; ceux de la distance, de la vitesse, nous sommes les maîtres de l'air et de l'altitude. Nos avions sont légers, rapides, mais celui qui les monte ne voit pas autour de soi, il est sans armes, son moteur est élegant, il n'offre pas de sécurité.

Et puis on n'est pas nombreux! Au 1er août 1914, ils sont, en tout, sur le front, cent cinquante aviateurs distribués en vingt escadrilles, à six avions l'une. Dans ces escadrilles-là tous les types d'avions et de moteurs sont représentés. On ne s'en inquiète pas. On suppose que la guerre sera très courte. On ferme les écoles de pilotes, on mobilise les ouvriers des usines. Au ministère de la guerre la direction de l'aviation est démembrée. Et les choses restent dans cet état jusqu'à la fin de septembre, 1914.

La victoire de la Marne nous rend le souffle et la confiance. On s'avise que l'aviation a besoin d'une organisation et d'un programme. Mais à qui va-t-on confier cette direction?

Elle échoit d'abord au grand quartier général. Une organisation de l'aviation est ébauchée, un programme de commandes est établi. Elles s'échelonnent jusqu'à la fin de mars 1915. Cette nouvelle est accueillie avec ironie. Mars 1915! Mais à ce moment-là la guerre sera terminée!

On passe outre aux critiques. On profite des leçons de l'expérience. On réduit à quatre les types d'appareils que l'on décide de mettre en service sur le front. Pour la première fois on approuve ces avions à un rôle défini. On crée un appareil léger et rapide, un autre plus long, mais dont le rayon d'action sera plus étendu.

A cette étape de leur développement, les avions ne sont considérés par l'état-major que comme des moyens de transports. De temps à autre, un pilote voit monter dans son appareil un officier d'état-major. Il l'emmène dans une reconnaissance à grande portée dont il ignore le but.

Le pilote et l'observateur se voient pour la première fois. En ces cas, aucune union possible, aucun de ces liens de confiance dont les Allemands ont été les premiers à indiquer l'importance et qui, à cette heure, se précipitent chez nous en résultats merveilleux.

Les avions mis au service du commandement d'une armée ont des chances plus favorables. On décide de les mettre sous les ordres d'un officier pilote qui partage les périls de ses subordonnés, qui n'a pas de préventions acquises dans telle ou telle école et à qui son expérience technique donne de l'autorité sur le personnel.

Les bienfaits de cette organisation ne tardent pas à se faire sentir. Devant les résultats heureux, on renonce de plus en plus aux randonnées effectuées par les officiers d'état-major, qui ne procurent que des récoltes insignifiantes ou nulles.

Pour les reconnaissances d'armée ou les reconnaissances de corps d'armée, on use maintenant, de façon à peu près constante, d'un observateur pris dans l'aviation même ou rattaché à elle d'une façon permanente. Cette innovation ne va pas, d'ailleurs, sans difficultés. Les artilleurs montrent une défiance particulière. Ils ont de la répugnance à accepter que des informations fournies par des aviateurs très jeunes et très peu galonnés, commandent le réglage de leurs tirs. Ceux qui se laissent convaincre, au spectacle des succès obtenus, n'ont plus qu'une pensée: ils veulent que l'aviation devienne une dépendance de l'artillerie et ils menacent de l'accepter.

La seconde période grave que l'aviation française court avant de prendre le libre essor dont elle commence à jouir. Elle avait échappé aux griffes de l'état-major, il ne fallait pas qu'elle tombât dans les serres de l'artillerie. Elle s'en est dégagée d'un coup d'aile.

Et c'est pour le bien commun. Que devons-nous, en effet, à cette liberté conquise à la peine et à l'honneur?

Tous ces progrès, aujourd'hui, font de l'aviation l'instrument de victoire vers lequel nous levons les yeux avec confiance.

C'est, en effet, à l'initiative de l'aviation à son initiative seule, que nous devons la photographie aérienne, les différentes méthodes d'observations qui permettent le réglage du tir des canons, l'utilisation de la télégraphie sans fil sur avion, enfin la création des projectiles antiaériens qui ont remplacé dans les bombardements les obus insuffisants qui lui fournissent l'artillerie. La liaison avec l'artillerie, la liaison entre les différents aviateurs ont été un effet de la liberté d'action qui, finalement, a été laissée à la nouvelle arme, sous la direction d'un commandant de l'aviation de l'armée.

Les effets de cette organisation ne sont pas attendus. L'armement des avions s'est développé en même temps que leur vitesse s'accroissait. C'est au printemps de 1915 que des bombardements commencent à être exécutés en grandes masses et à grandes distances. Au mois de mai de cette année, un premier grand raid, exécuté par dix-huit avions, vole quatre cents kilomètres au-dessus du territoire ennemi. Un large programme de bombardement est élaboré; l'aviation française domine nettement l'aviation allemande.

Une supériorité absolue est impossible à obtenir, car, il la concurrence est effrénée, et l'on peut presque dire que la supériorité d'aujourd'hui est la raison même de l'infériorité de demain. En effet, tandis que l'on construit un appareil nouveau, l'adversaire instruit de ce qui lui manque, se prépare lui-même à construire un avion supérieur à l'appareil qui l'a battu. Ces progrès se chevauchent et se superposent. Il y a des phases heureuses où la nouveauté

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE SAINT-LAURENT

Sous la direction de la congrégation de Ste-Croix, classique et commercial en français et en anglais; avantages spéciaux pour l'étude pratique de la langue anglaise vu les nombreux élèves américains qui viennent faire leurs études dans cette institution.

ENTREE LE 4 SEPTEMBRE

COURS D'ESPAGNOL LE SOIR

de 8 à 9 le mardi et le jeudi. — (Premier cours: le 13 septembre). Pour inscription s'adresser au Principal de

L'ÉCOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES 399, AVENUE VIGIER

COLLEGE BOURGET, RIGAUD, P. Q.

Cours classique, cours commercial, anglais. Enseignement primaire français et anglais. On enseigne du français, chaque jour pendant une heure, aux élèves de cours commercial. Représentés des élèves le 4 de septembre.

SEMINAIRE ST-CHARLES BORROMEE

SHERBROOKE, QUE., CANADA. Cours classique, commercial et industriel. La rentrée des élèves aura lieu le 6 septembre 1917.

A. O. GAGNON, Ptre. Supérieur. 112-21-23-25-27-29-31-33-35-37-39-41-43-45-47-49-51-53-55-57-59-61-63-65-67-69-71-73-75-77-79-81-83-85-87-89-91-93-95-97-99-101-103-105-107-109-111-113-115-117-119-121-123-125-127-129-131-133-135-137-139-141-143-145-147-149-151-153-155-157-159-161-163-165-167-169-171-173-175-177-179-181-183-185-187-189-191-193-195-197-199-201-203-205-207-209-211-213-215-217-219-221-223-225-227-229-231-233-235-237-239-241-243-245-247-249-251-253-255-257-259-261-263-265-267-269-271-273-275-277-279-281-283-285-287-289-291-293-295-297-299-301-303-305-307-309-311-313-315-317-319-321-323-325-327-329-331-333-335-337-339-341-343-345-347-349-351-353-355-357-359-361-363-365-367-369-371-373-375-377-379-381-383-385-387-389-391-393-395-397-399-401-403-405-407-409-411-413-415-417-419-421-423-425-427-429-431-433-435-437-439-441-443-445-447-449-451-453-455-457-459-461-463-465-467-469-471-473-475-477-479-481-483-485-487-489-491-493-495-497-499-501-503-505-507-509-511-513-515-517-519-521-523-525-527-529-531-533-535-537-539-541-543-545-547-549-551-553-555-557-559-561-563-565-567-569-571-573-575-577-579-581-583-585-587-589-591-593-595-597-599-601-603-605-607-609-611-613-615-617-619-621-623-625-627-629-631-633-635-637-639-641-643-645-647-649-651-653-655-657-659-661-663-665-667-669-671-673-675-677-679-681-683-685-687-689-691-693-695-697-699-701-703-705-707-709-711-713-715-717-719-721-723-725-727-729-731-733-735-737-739-741-743-745-747-749-751-753-755-757-759-761-763-765-767-769-771-773-775-777-779-781-783-785-787-789-791-793-795-797-799-801-803-805-807-809-811-813-815-817-819-821-823-825-827-829-831-833-835-837-839-841-843-845-847-849-851-853-855-857-859-861-863-865-867-869-871-873-875-877-879-881-883-885-887-889-891-893-895-897-899-901-903-905-907-909-911-913-915-917-919-921-923-925-927-929-931-933-935-937-939-941-943-945-947-949-951-953-955-957-959-961-963-965-967-969-971-973-975-977-979-981-983-985-987-989-991-993-995-997-999-1001-1003-1005-1007-1009-1011-1013-1015-1017-1019-1021-1023-1025-1027-1029-1031-1033-1035-1037-1039-1041-1043-1045-1047-1049-1051-1053-1055-1057-1059-1061-1063-1065-1067-1069-1071-1073-1075-1077-1079-1081-1083-1085-1087-1089-1091-1093-1095-1097-1099-1101-1103-1105-1107-1109-1111-1113-1115-1117-1119-1121-1123-1125-1127-1129-1131-1133-1135-1137-1139-1141-1143-1145-1147-1149-1151-1153-1155-1157-1159-1161-1163-1165-1167-1169-1171-1173-1175-1177-1179-1181-1183-1185-1187-1189-1191-1193-1195-1197-1199-1201-1203-1205-1207-1209-1211-1213-1215-1217-1219-1221-1223-1225-1227-1229-1231-1233-1235-1237-1239-1241-1243-1245-1247-1249-1251-1253-1255-1257-1259-1261-1263-1265-1267-1269-1271-1273-1275-1277-1279-1281-1283-1285-1287-1289-1291-1293-1295-1297-1299-1301-1303-1305-1307-1309-1311-1313-1315-1317-1319-1321-1323-1325-1327-1329-1331-1333-1335-1337-1339-1341-1343-1345-1347-1349-1351-1353-1355-1357-1359-1361-1363-1365-1367-1369-1371-1373-1375-1377-1379-1381-1383-1385-1387-1389-1391-1393-1395-1397-1399-1401-1403-1405-1407-1409-1411-1413-1415-1417-1419-1421-1423-1425-1427-1429-1431-1433-1435-1437-1439-1441-1443-1445-1447-1449-1451-1453-1455-1457-1459-1461-1463-1465-1467-1469-1471-1473-1475-1477-1479-1481-1483-1485-1487-1489-1491-1493-1495-1497-1499-1501-1503-1505-1507-1509-1511-1513-1515-1517-1519-1521-1523-1525-1527-1529-1531-1533-1535-1537-1539-1541-1543-1545-1547-1549-1551-1553-1555-1557-1559-1561-1563-1565-1567-1569-1571-1573-1575-1577-1579-1581-1583-1585-1587-1589-1591-1593-1595-1597-1599-1601-1603-1605-1607-1609-1611-1613-1615-1617-1619-1621-1623-1625-1627-1629-1631-1633-1635-1637-1639-1641-1643-1645-1647-1649-1651-1653-1655-1657-1659-1661-1663-1665-1667-1669-1671-1673-1675-1677-1679-1681-1683-1685-1687-1689-1691-1693-1695-1697-1699-1701-1703-1705-1707-1709-1711-1713-1715-1717-1719-1721-1723-1725-1727-1729-1731-1733-1735-1737-1739-1741-1743-1745-1747-1749-1751-1753-1755-1757-1759-1761-1763-1765-1767-1769-1771-1773-1775-1777-1779-1781-1783-1785-1787-1789-1791-1793-1795-1797-1799-1801-1803-1805-1807-1809-1811-1813-1815-1817-1819-1821-1823-1825-1827-1829-1831-1833-1835-1837-1839-1841-1843-1845-1847-1849-1851-1853-1855-1857-1859-1861-1863-1865-1867-1869-1871-1873-1875-1877-1879-1881-1883-1885-1887-1889-1891-1893-1895-1897-1899-1901-1903-1905-1907-1909-1911-1913-1915-1917-1919-1921-1923-1925-1927-1929-1931-1933-1935-1937-1939-1941-1943-1945-1947-1949-1951-1953-1955-1957-1959-1961-1963-1965-1967-1969-1971-1973-1975-1977-1979-1981-1983-1985-1987-1989-1991-1993-1995-1997-1999-2001-2003-2005-2007-2009-2011-2013-2015-2017-2019-2021-2023-2025-2027-2029-2031-2033-2035-2037-2039-2041-2043-2045-2047-2049-2051-2053-2055-2057-2059-2061-2063-2065-2067-2069-2071-2073-2075-2077-2079-

QUAND LA FRANCE S'APPRETE A DEMOBILISER, M. BORDEN VEUT ENVOYER 100,000 CANADIENS A LA GUERRE

UNE LOI QUI VIENT D'ETRE ADOPTEE PAR LES DEUX CHAMBRES FRANÇAISES AURAIT BIEN PLUS SON A PROPOS AU CANADA QUE LA LOI QUE VIEND DE SANCTIONNER LE GOUVERNEUR - GENERAL

TANDIS QUE LA FRANCE VEUT REORGANISER SON AGRICULTURE, NOTRE GOUVERNEMENT VEUT DESORGANISER LA NOTRE

"PIRE QUE LES BANDITS DES GRANDS CHEMINS NOTRE GOUVERNEMENT NOUS DEMANDE ET LA BOURSE ET LA VIE", NOUS FAISAIT REMARQUER UN DE NOS LECTEURS.

La fameuse loi de conscription qui vaudra au gouvernement Borden les malédictions de bien des mères, de bien des pères, de bien des jeunes gens est donc maintenant en vigueur, ayant reçu la sanction des deux Chambres du Parlement britannique.

Qu'est-ce à dire? Nous allons l'expliquer d'après les renseignements que nous avons recueillis.

La sanction du gouverneur donne force de loi au bill monstrueux et toutes ses clauses seront immédiatement en vigueur sauf celle qui oblige les classes à se rapporter. Quand les règlements et les tribunaux seront au complet, ce qui demandera 2 ou 3 semaines de travail, une proclamation sera émise ordonnant à tous les hommes des classes affectées par l'appel, soit les célibataires de 20 à 34 ans, de se présenter à certains endroits des divers districts désignés par la proclamation. Le comité parlementaire qui doit choisir un membre pour chacun des tribunaux d'appel de première instance n'a pas encore été nommé, à cause d'un retard de la part du chef de l'opposition à désigner les libéraux qui vont faire partie de ce comité.

Le sanctionnement du bill mettra en vigueur les clauses comportant des sanctions pour les personnes qui inciteront le peuple à résister à l'application de la loi. Ces dispositions ne défendent pas de critiquer le principe de la conscription. Elles imposent cependant de fortes pénalités aux gens qui conseillent aux autres de désobéir à la loi de conscription. Un emprisonnement de pas moins d'un an et pas plus de cinq ans est réservé à ceux qui conseillent aux hommes âgés de 16 à 25 ans de ne pas se conformer à la loi ou à ses clauses, aux hommes qui persisteront à quelqu'un de contrecarrer l'application de la loi, ou d'induirent à la faire, ou qui pour contrecarrer l'application de la loi, persisteront à quelqu'un de ne pas demander de certificat d'exemption, ou d'inciteront à la faire, ou tenteront seulement d'accomplir cette persuasion ou de faire cette incitation.

Une clause prévoit la suppression des publications trouvées coupables d'avoir publié des articles ayant pour but d'inciter les hommes affectés par la loi de service militaire à refuser d'obéir à la loi ou à empêcher l'application de la loi, d'aucune façon. Action ne pourra être prise contre les publications qu'avec l'approbation du juge d'appel central.

Quand, par proclamation, le gouverneur général en conseil aura appelé pour le service actif les classes requises, tout homme qui est appelé et qui, sans excuse raisonnable, ne se présente pas sera passible d'un emprisonnement de pas moins de cinq ans aux travaux forcés.

commencement de 1915. Les agriculteurs des classes de 1888 et 1889 ont été rendus à la terre au mois de janvier de cette année. En même temps qu'il vient de mobiliser à la terre tous les agriculteurs du service armé de la classe de 1890, le ministre de la guerre donne l'assurance que ceux de la classe de 1891 recevront une affectation analogue avant le 15 septembre prochain, et que aussitôt après l'achèvement des opérations relatives à ces catégories, on envisagera le détachement à la terre des agriculteurs de la classe de 1892.

La situation des pères de familles nombreuses a fait également l'objet de dispositions bienveillantes qui ne sont que trop justifiées par l'intérêt que présentent les catégories en cause, telles le renvoi au maintien dans leurs foyers des pères de six enfants et des veufs pères de cinq enfants, l'affectation à des services ou formations de l'arrière ou de l'intérieur des pères de cinq enfants et des veufs pères de quatre enfants. Quant aux mesures concernant les pères de quatre enfants et les veufs pères de trois enfants, ainsi que les militaires ayant eu trois frères tués, elles sont en voie de faire un grand pas de plus: ceux de ces hommes qui se trouvent dans les unités combattantes sont être, en effet, aux termes de la loi Mourier, affectés à des unités territoriales dans des emplois non combattants ou à des formations de l'arrière, suivant l'ancienneté de la classe à laquelle ils appartiennent.

CE QUE DIT LA LOI FRANÇAISE

A la suite de plusieurs entretiens avec M. Painlevé, le ministre de la guerre vient de prendre les décisions suivantes qu'il a portées officiellement à la connaissance de la Chambre:

Classe 1891.—Tous les agriculteurs de cette classe seront détachés à la terre (avant le 15 septembre).

Fères de 5 enfants (Territoriale).—Les agriculteurs seront détachés à la terre comme ceux de la classe 1891.

Classe 1896.—Qui doit passer dans la Territoriale le 1er octobre 1917.—Les agriculteurs de cette classe, présents aux armées, recevront, avant le 15 novembre, des permissions agricoles de vingt jours, comme ceux des classes plus anciennes.

Classe 1892.—Le détachement à la terre des agriculteurs de cette classe sera envisagé dès l'achèvement des opérations relatives aux catégories précédentes, qui succéderont elles-mêmes à celles actuellement en cours, relatives aux agriculteurs de la classe 1890.

Ce détachement sera réalisé dans le plus bref délai possible et dans toute la mesure compatible avec les nécessités militaires et les ressources disponibles.

Classe 1888.—Ceux qui ne sont pas agriculteurs seront, ou mis en sursis pour exercer leur profession du temps de paix (profession intéressant la résistance économique du pays), ou employés dans les usines.

COMMENTAIRES DU "JOURNAL" DE PARIS

En commentant les heureuses dispositions de la loi Mourier, le "Petit Journal", de Paris, dit:

"Telle est, en général, la situation actuelle des catégories dont le retour à la vie civile intéresse au plus haut point l'avenir même de notre pays. Certes, il convient de ne pas perdre de vue qu'une exécution plus complète des mesures déjà réalisées ne pourra être que progressive, que sa rapidité et son étendue dépendent parfois de conditions où le bon vouloir n'est pas toujours suffisant.

"Tous nos efforts doivent tendre vers ce but essentiel: que la mesure prise par le gouvernement à l'égard des agriculteurs de la classe 1890 soit étendue à toutes les branches de la vie nationale. L'intérêt de la France, la reprise de sa vie économique, le maintien de toutes ses énergies, exigent la libération progressive, en totalité et à titre définitif, tout au moins, de nos classes les plus anciennes, à l'heure où nos alliés augmentent les uns après les autres."

TOUT CELA N'EMET PAS M. BORDEN

Tous ces arguments contre le principe d'une loi de conscription sont excellents, mais M. Borden n'en a cure.

Le danger qui menace l'avenir économique du Canada ne l'empêche pas.

Mais laissons faire: le temps dira si nous avons raison.

"ON NOUS DEMANDE LA BOURSE OU LA VIE"

Un de nos lecteurs avec lequel nous discutons de la situation faite par la mise en vigueur de la conscription du sang et de la richesse et du vol gigantesque du Canadien-Nord nous faisait remarquer avec justesse:

"Nos gouvernants sont pires que les détresseurs de grands chemins. Ces derniers, quand ils attaquent un passant, ils ont peur de le tuer, mais nos ministres eux veulent, "et notre bourse et notre vie".

Deux jours après l'annonce de la loi, notre lecteur a bien jugé la situation et son opinion est partagée par tout le monde.

CE QUI SE FAIT EN FRANCE

M. Borden nous dit qu'il apportait un message de nos "boys" en France et en Belgique, pour justifier sa demande de conscription. M. Borden ne nous en voudra pas de dire que nous n'en croyons rien et la preuve c'est que tous les jours nous apprenons par des nouvelles du front qu'on n'a jamais demandé la conscription.

La preuve aussi, c'est qu'en France on vient de passer une loi pour préparer la démobilisation pour aider à l'agriculture.

En vertu de cette loi, on décrète la libération et la mise en sursis des plus vieilles classes mobilisées. On a résolu de ne pas retirer plus longtemps à la vie économique de la France, les éléments qui lui sont, au fur et à mesure de la prolongation des hostilités, absolument indispensables, et de rendre à la vie civile les cadres dont elle a besoin.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que les hommes des classes de 1887 et 1888, mobilisés dès le début des hostilités, ont été renvoyés dans leurs foyers, au

LE GENERAL E.-W. WILSON VEUT NOUS METTRE EN GARDE

Il nous demande de faire écho le moins possible aux plaintes des soldats et de leurs parents.

Monsieur le Rédacteur,
Le "Canada", Montréal, P. Q.

Le général E. W. Wilson commandant du district s'adresse à nous pour lui rendre un service; nous nous empressons de le faire en publiant la lettre ci-dessous qu'il nous adresse. Il ne pourra pas nous excuser d'user de bons procédés à son égard.

C'est en français qu'il nous a fait écrire dans les termes suivants:

Monsieur,
Comme vous le savez il apparaît de temps en temps, dans les journaux, des plaintes de soldats et de leurs parents ou amis concernant les rapports de décès, la solde, l'allocation de séparation, la solde assignée aux épouses et d'autres sujets semblables. Malgré tous les soins et l'assistance y apportés par les autorités, il faut avouer que de telles plaintes sont inévitables en vue de la grande étendue des opérations militaires. Plusieurs de ces plaintes sont, ou paraissent, plus ou moins bien fondées et méritent d'être examinées. Les autorités militaires désirent ardemment que ces plaintes leur soient rapportées, pour qu'elles puissent s'en informer et rectifier les erreurs, s'il y a lieu, avec le moins de délai possible. Malheureusement, cependant, il arrive trop souvent que les personnes intéressées s'adressent en premier lieu aux journaux, avec le résultat que l'affaire, n'étant pas présentée selon la méthode à suivre en pareils cas, ne peut être examinée

ni les erreurs corrigées promptement, mais devient un sujet de discussions publiques — ce qui n'avance en rien le plaignant et ne fait que créer dans l'esprit du public une impression regrettable sur la manière dont les officiers responsables en ont agi.

Le public raisonnable reconnaît, sans doute, que les officiers chargés de telles matières ont conscience dans presque tous les cas, de leurs responsabilités et désirent s'acquitter de leurs devoirs publics d'une manière efficace. D'un autre côté, il est impossible de prendre les mesures nécessaires pour corriger les erreurs à moins que l'affaire ne soit présentée aux autorités suivant la procédure officielle; on ne peut en disposer autrement.

Dans ces circonstances, l'officier général commandant le district militaire No 4 voudrait demander la coopération de la presse dans ses efforts pour faire présenter ces affaires en premier lieu aux autorités intéressées; ce se tiendrait, en conséquence, personnellement obligé (et ce serait en même temps un service public) si les rédacteurs des principaux journaux voulaient bien annoncer de temps en temps, que tous ces cas généraux et de détail sont examinés avant d'être envoyés aux journaux. Aucune adresse particulière n'est nécessaire: toute lettre adressée au "Quartier général du district militaire No 4" sera transmise à qui de droit.

Puis-je me permettre de compter sur votre bienveillante attention à ce sujet, afin que tout ce qui se rapporte aux intérêts des soldats, ou de leurs parents et amis, reçoive les soins que je les méritent?

En plus, les autorités militaires seraient reconnaissantes si les rédacteurs voulaient bien leur faire parvenir toute plainte fondée qui leur serait présentée. Ce procédé nous permettrait de régler ces affaires, ce qui sera impossible si elles ne nous sont pas rapportées.

On ne veut en aucune façon limiter la discrétion des rédacteurs, ni les empêcher de publier des plaintes, s'ils trouvent que c'est dans l'intérêt public de le faire. Cette lettre vous sera adressée tout simplement pour démontrer que par le procédé indiqué les justes plaintes recevront la solution la plus prompte et la plus satisfaisante, tandis que celles qui ne sont pas fondées seront exposées comme telles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,
E. W. WILSON,
Major Général G.C.G., D.M. No 4.

LES I. W. W. METTENT LE FEU AUX FORETS

ILS TENTENT DE DETRUIRE LES RECOLTES DE GRAIN.

Washington, 29.—Le département du Commerce est informé que les I. W. W. et autres agitateurs à la solde de l'Allemagne ont mis le feu à certaines forêts du nord de l'Ohio, de l'Oregon et du Montana, et que l'incendie fait rage dans les forêts d'épinette du nord de l'Idaho.

Ces incendiaires se servent pour mettre le feu, dit-on, de boules de phosphore qu'ils lancent par la fenêtre des trains. Des tentatives ont aussi été faites de détruire les récoltes de grain de la Californie.

MEGANTIC CHOISIT SON DEPUTE

La convention libérale à Inverness choisit de nouveau M. Lucien Pacaud, le populaire député actuel, comme candidat aux prochaines élections. Ce dernier ainsi que M. Lauréat Lapierre démontrent avec indignation les hontes scandales de l'administration Borden et espèrent dans le jour où Sir Wilfrid Laurier reprendra les rênes du pouvoir. — Les délégués présents.

Inverness, 28.—C'est M. Lucien Pacaud, député au fédéral, qui a été choisi de nouveau par l'unanimité des délégués dont nous donnons la liste plus bas, comme candidat dans le comté de Mégantic aux prochaines élections fédérales.

La candidature de M. Pacaud a été ratifiée par M. L. H. Grenier, préfet du comté, secondé par M. E. Lapointe et adopté avec enthousiasme par la délégation.

Le résultat de la prochaine campagne n'est pas à douter qu'il peut assurer que M. Pacaud remportera facilement un brillant succès.

La convention et l'Assemblée de samedi à Inverness ont été un succès magnifique et une preuve nouvelle de l'union du parti libéral.

Les délégués de la convention qui était présidée par l'honorable F. G. Savoie, conseiller législatif, furent unanimes dans leur choix.

La candidature de M. Lucien Pacaud ne rencontrera pas une seule objection.

M. Lucien Pacaud fut le premier orateur de cette assemblée. Il remporta comme toujours un beau succès et les auditeurs manifestèrent leur appréciation par des applaudissements répétés. Nous donnons un abrégé de son discours:

M. le Président, Messieurs les délégués libéraux du comté de Mégantic.

Je suis étreint par l'émotion que je ressens en ce moment où je me lève pour vous remercier bien cordialement et chaleureusement pour ce nouveau témoignage d'estime et d'amitié que vous avez voulu me témoigner aujourd'hui et depuis que je suis votre député. En acceptant cette mission, si sacrée, je me rappelle encore le concours, le dévouement sans borne et le patriotisme éclairé que vous avez donné dans le passé pour le parti libéral dans la bataille présente la victoire couronnera nos efforts.

Nous sommes à lutter contre les tories. Le parti conservateur n'existe plus. Dans la province de Québec, si le régime existe, il est à l'agonie. Comment peut-on plaider au gouvernement de la sorte qui prend plaisir à fouler nos croyances les plus sacrées, qui dans l'espace de six ans a troublé notre pays, a volé nos biens, notre liberté, et veut voler nos vies, couronner ses œuvres néfastes en volant le vote du soldat.

En 1911, il y avait des bleus et des nationalistes pour battre le parti libéral. Ces derniers préchaient contre la marine, contre toute participation à la défense de l'empire; oriant: à bas Laurier! à bas Borden! Ils disaient que s'ils étaient élus, ils lanceraient au peuple canadien le droit que ceux-ci réclamaient. Le peuple a écouté cette voix et vingt-sept ont réussi à se faire élire à la chambre, ils ont signé dans le registre où chaque député doit apposer sa signature, "conservateur". Quelle moquerie! Et bien, dans cette élection, il y aura de ces nationalistes, ou des indépendants qui retourneront en deus de M. Borden pour faire la lutte et l'aider à voler les élections.

Il n'a plus de partisans, dans cette élection, c'est les patriotes. Nous sommes tous amis, tous soulevés par une même pensée, un même élan irrésistible, pour détruire les vieux secrets de ceux qui ont trahis à Ottawa depuis 6 ans. Depuis que je suis à Ottawa, j'ai vu leurs œuvres, connaitre leurs méthodes, et je puis vous mettre en garde contre ces tristes personnages.

Durant l'administration libérale, Laurier a dépensé 90 millions pour des œuvres profitables encourageant l'agriculture, à bâtir un Transcontinental. Borden a dépensé 200 millions et qu'a-t-il fait? Il a détruit ce qu'avait fait Sir Wilfrid Laurier. Avec cet argent, il n'a fait que patronage et péculat.

Dans l'administration libérale il y avait 13,000 employés civils, que les conservateurs ont remplacés par 25,000 à un salaire de \$16,000.00 par année, augmentation inutile.

Le scandale de l'honorable Pelletier éventé en temps pour l'achat de 350,000 cadenas, ils en avaient pour 70 ans à venir; plus qu'ils n'en était dépensé depuis la Confédération.

Messieurs, délégués, vous êtes l'avant-garde, vous direz à ceux qui sont chez vous, ce qui se passe à Ottawa.

plus grand vol que nous ayons à enregistrer: l'achat du C.N.R. En 1914, le gouvernement a prêté à ce chemin de fer 45 millions, à condition que les intérêts soient payés à temps ou sinon, le gouvernement reprendrait le chemin sans qu'il lui en coûte un sou. Et au lieu de faire cela, le gouvernement consent à payer quelques millions à un temps aussi dur, un montant qui serait aussi élevé que nous coûte la guerre jusqu'à présent. Ils se disent que le peuple, préoccupé par la conscription, ne prendra nullement garde à cela et ils payeront sans que personne s'en aperçoive, les millions confiés à leur garde.

On peut appeler le gouvernement Borden le gouvernement de commissions. 118 commissions depuis six ans, occasionnant une dépense moyenne de 60 millions. Ils voyagent, font des rapports, mais le gouvernement n'y prête aucune attention.

LE VOTE DES SOLDATS

Le gouvernement est à faire passer une mesure pour que les 15,000 soldats anglais, versés dans les armées canadiennes aient le droit de vote dans les comtés qu'ils voudront et ainsi battre le candidat opposé.

DES GENS QUI N'ONT JAMAIS MIS LES PIEDS AU CANADA, QUELLE HONTE!

Nous avons dans le pays un grand homme, il a donné quinze ans de sa vie à son pays, ministre. Il s'est levé en 1916 pour rappeler aux tories que la langue française avait son droit dans notre pays. Cette fois-ci il s'est encore levé et dit qu'il défendait tout un peuple, la conscription ne passera pas sans que le peuple soit consulté.

Et bien, travaillons pour que Sir Wilfrid Laurier revienne au pouvoir et nous aurons encore la paix, le bonheur et la prospérité.

Les deux premiers orateurs furent M. Lauréat Lapierre, député provincial.

M. le président, MM. les délégués.

Mon premier mot sera pour présenter mes félicitations les plus sincères à notre ami, M. Pacaud, pour la confiance des organisateurs libéraux qu'il a conservée, et je crois rencontrer l'approbation de tous en exprimant de la sorte. Durant les six ans qu'il a été député, il ne s'est jamais démenti de son devoir et il s'est fait l'habile défenseur des électeurs de Mégantic. C'est un devoir sacré pour tout canadien de combattre le gouvernement Borden et remettre les rênes à Sir Wilfrid Laurier et la phalange libérale.

De 1878 à 1896, le gouvernement canadien avait comme premier ministre Sir John Macdonald, conservateur. Durant ces 18 années de temps normal la dette avait été augmentée de 18 millions. C'est un déficit de 18 millions.

Le peuple était taxé à outrance et ne pouvait faire face à ses dettes. Le 23 juin 1896, date mémorable, Sir Wilfrid Laurier prenait les rênes du pouvoir. Le tableau changeait. Le peuple a été protégé.

Je vous dirai un mot sur un sujet que mon ami M. Pacaud n'a fait qu'évoquer, c'est la transaction scandaleuse et frauduleuse des sous-marins. Deux sous-marins qui avaient été construits pour le gouvernement du Chili au prix de \$200,000 et avaient été refusés parce qu'ils ne valaient rien pour eux, et le gouvernement Borden les achetait en payant \$250,000 de plus que le gouvernement de Chili devait payer. Ces sous-marins n'ont qu'un seul défaut: ils ne vont pas sous l'eau.

Un autre acte à reprocher au gouvernement, c'est la destitution des fonctionnaires du gouvernement fédéral, parce qu'ils ont commis le grand crime d'organiser un vote pour Laurier. Il a fallu remplacer un libéral par deux conservateurs.

La conscription. Je suis certain que les électeurs étaient anxieux de connaître mon opinion et j'avais hâte de pouvoir vous dire ma pensée. C'est la plus grande injustice qu'un gouvernement puisse imposer à son peuple. Par la conscription sélective le gouvernement Borden auroit le droit de faire un choix. Les autres devront aller sans pouvoir passer devant les tribunaux d'exemption, n'ayant pas l'argent nécessaire, mais les riches se traîneront devant les tribunaux jusqu'à ce que la guerre soit finie. Quand les Etats-Unis sont entrés en guerre, ils ont placé un contrôleur de vivres, lui, est resté trois ans. Et que fait M. Borden? Il se promène d'un bout à l'autre du pays et fait mettre sur les journaux: "Citoyens Canadiens ne mangez pas tant".

Nous devons soupçonner après le jour où Sir Wilfrid Laurier prendra les rênes à la tête des phalanges du parti libéral pour l'avancement et la prospérité du Canada.

M. Jos. Demers, ex-député, remercia ses électeurs pour la candidature qui lui avait été offerte lors des dernières élections, et répéta que ses occupations le lui permettaient pas de représenter le peuple à Québec plus longtemps. Il félicita M. Pacaud et lui promit tout son encouragement pour la prochaine élection.

LISTE DES DELEGUES

Thetford.—Louis Martel, C.B. Dalgace, Jos. Demers, Louis Roberge, Geo. Lacasse, Cyrien Morisset, Jos. Gagnon, S. Hébert, Wilfrid Garneau, Frank Clavet, Geo. Fillion, St. Léon, Roméo Jacques, James McGillivray, Jos. Lafrance et Estache Paré.

Halifax.—John Barri, Emile Farland, Alf. Brisson, Theo. Gosselin, Jos. Bellevue et C. Bernard.

Leeds Est.—Delphis Roy, John Normand.

Lyster.—Arthur Doucet, Achille Boivin, Tan. Avard et Art. Hime.

Richmondville.—Jos. Roy, Edmond Girard.

Louisa.—Hilaire Marcoux, Adé-

"J'AI BIEN CRU QUE C'ETAIT LE FAMEUX CHIEN DU 'BARON'"

Ce qu'un lecteur nous raconte d'une aventure qui vient de lui arriver. — Si ça peut mettre le "baron" sur une piste!

Il y a longtemps qu'on n'entend plus parler du dynamitage de la villa du baron Atholstan; un de nos lecteurs nous le rappelle dans la lettre suivante qu'il nous adresse:

"On the Edge of Hell,"
28 août 1917.

M. le directeur,

Ébloui par l'offre de \$5,000 offerts pour découvrir les dynamitards qui ont fait sauter un coin du bureau du baron Atholstan à Cartersville, je me suis mis en frais de les découvrir. C'est si beau à gagner \$5,000!

Je me suis donc mis en frais de mettre le grappin dessus de ces bandits et si vous saviez combien de pas et de démarches cette entreprise m'a coûtés et que d'indiscrétions je me suis permises. Savez-vous, par exemple, que je suis même allé jusqu'à Star pour savoir si je ne pourrais pas recueillir dans des bribes de conversations de quoi faire un faisceau de preuve, mais non. Je n'ai pu approcher personne, surtout à la rédaction, dont les avenues sont gardées par des cerbères inexorables. Il est évident que je n'en imposais pas, puisqu'au lieu de me favoriser ma besogne, on semblait plutôt se méfier de moi. On me l'a pas dit, mais j'ai cru découvrir qu'en me prenant pour un de la "gang" que je recherchais.

J'ai perquisitionné partout, j'ai scruté des physionomies les plus patibulaires comme celles des plus braves gens; mais je faisais encore fausse route. Un jour même, j'ai failli arrêter le baron Atholstan, qui descendait de sa limousine, pour le supplier de me donner quelques indications; mais cet après-midi-là le baron ne paraissait pas d'humeur à m'accorder un "talking" et je me résignai.

Bref, voyant toutes mes perquisitions rester infructueuses, je me suis dit: il n'y a plus qu'une explication à mon insuccès: l'explosion au dire du Star fut si formidable que je crus qu'elle avait dû projeter jusqu'au fin fond des cieux les auteurs de l'attentat. C'est pourquoi il est inutile de les chercher sur notre planète. Peut-être qu'à l'effondrement des mondes on les retrouvera dans la lune ou chez Mars. Mais il y avait un chien chez le baron et c'est ce chien que j'ai

bien cru voir pas plus tard qu'hier. Si j'en crois ce qu'on m'a dit au cours de mes recherches, c'était un fameux chien celui du baron, et comme il n'avait pas rompu l'éveil le jour du non moins fameux attentat, mon flair de limier m'a fait croire qu'il devait être complice.

Désespérant de retrouver les dynamitards, j'espérais au moins retrouver le chien. Hier donc, je déambulais rue Cadieux, où d'habitude je me promène, et soudain, au passage d'un immeuble je vis accourir sur moi un mâtin, un danois aux yeux forcés, qui devait avoir comme les gens du Star le devise "What we have, we hold", et sans crier une parole, et comme il m'arracha une partie de mon pantalon à l'endroit, vous savez.

Vous voyez d'ici la scène. Sala chéant! M. chien! lui criais-je en fuyant tant que je pouvais. Après une course à perdre haleine, je dus m'arrêter et je constatai que le mâtin s'était assis enfil.

Je me dis-je, ce doit être le chien du baron; il n'y a que lui pour se vanter de la sorte. D'instinct il a cru que je le recherchais et il s'est dit, faut pas qu'il me découvre.

Mais je ne considérais pas encore la partie perdue. J'ai raffistolé du mieux que j'ai pu ce qui m'enveloppait, ce qu'il est inconvenant de laisser voir et je repartis à la poursuite du mâtin. Peine inutile, lui aussi courait encore. Les voisins ne purent me renseigner sur son compte: à notre quartier, n'a-t-on dit. Il n'entend que l'anglais. Ça nous fait l'effet d'un chien "désireux" qui a dû faire quelque mauvais coup.

C'est tout ce que j'ai pu en savoir. Comment voulez-vous avec cela faire une cause? Et j'ai abandonné la partie avec... les \$5,000 qu'il y avait au bout.

Je ne suis pas plus avancé que cela après toute ma peine: pas de dynamitards et le chien court encore.

Pourvu que les conscrits de M. Borden n'en fassent pas autant.

Bien à vous,

PATRICK GIGGS,
Dinty's Moore Place.

L'ORGANISATEUR EN CHEF DU TAG-DAY DES ENFANTS A CHOISI POUR LE TAG UN RUBAN DE SATIN BLEU SUR LEQUEL EST IMPRIMEE LA MEME VIGNETTE QUE SUR LES DRAPEAUX.

L'organisateur en chef du tag-day des enfants a choisi pour le tag un ruban de satin bleu sur lequel est imprimée la même vignette que sur les drapeaux. Ce ruban sera porté avec orgueil par tous les enfants pendant la journée de samedi. Ceux qui auront versé leur obole seront entrés dans le jeu des enfants; ils auront la tag pour toute la journée. Grâ à eux, les enfants pourront jouer, non pas une journée, mais toute l'année.

L'on répète, parmi ceux qui ont vu le tag des enfants, que c'est le plus beau qui ait jamais été porté.

L'organisation est si fine de ce jugement. Le tag-day des enfants ne peut jamais être trop beau.

Toutes les personnes qui désirent montrer leur approbation pour le tag-day des enfants, qui veulent le voir réussir et qui veulent l'aider, sont priées de s'adresser au comité permanent de tag-day à l'Auditorium, 229 rue Ontario Est, Tél. Up 3556-6.

PROMIÈREMENT TOUTE LA JOURNÉE POUR L'ANNONCE.

LE TAG

L'organisateur en chef du tag-day des enfants a choisi pour le tag un ruban de satin bleu sur lequel est imprimée la même vignette que sur les drapeaux. Ce ruban sera porté avec orgueil par tous les enfants pendant la journée de samedi. Ceux qui auront versé leur obole seront entrés dans le jeu des enfants; ils auront la tag pour toute la journée. Grâ à eux, les enfants pourront jouer, non pas une journée, mais toute l'année.

L'on répète, parmi ceux qui ont vu le tag des enfants, que c'est le plus beau qui ait jamais été porté.

L'organisation est si fine de ce jugement. Le tag-day des enfants ne peut jamais être trop beau.

Toutes les personnes qui désirent montrer leur approbation pour le tag-day des enfants, qui veulent le voir réussir et qui veulent l'aider, sont priées de s'adresser au comité permanent de tag-day à l'Auditorium, 229 rue Ontario Est, Tél. Up 3556-6.

LA MORT DU JUGE ULRIC LAFONTAINE

L'Assemblée du Bureau Central des Ecoles Catholiques la résolution de condoléances qui suit a été adoptée. M. Aimé Geoffroin, C.R. a proposé la résolution et M. le curé Brophy la secondée.

Les membres du Bureau Central ont été unanimes à regretter la mort de M. le magistrat Ulric Lafontaine, qui, pendant de longues années a rempli avec tant de dignité et de compétence les fonctions de secrétaire-trésorier de la commission des écoles catholiques de Montréal et expriment leurs très profondes sympathies à sa famille, en particulier à son frère, M. le juge Eugène Lafontaine et à son fils, M. Aymé Lafontaine.

ON LOUE L'ATTITUDE DE M. J.-K. FORAN EN FAVEUR DES CANADIENS-FRANCAIS

M. Achille Fréchette, frère de feu Louis-H. Fréchette, notre poète national, adresse à M. J.-K. Foran, à Ottawa, une carte postale dans laquelle il exprime son admiration pour le remarquable parallèle que celui-ci a fait autour des discours historiques faits par M. Viviani, député de la chambre des communes, et par M. Balfour et Sir Wilfrid Laurier.

"Je vous remercie, ajoute M. Fréchette, s'adressant à M. Foran, pour la défense que vous avez entreprise en faveur des Canadiens si mal compris de Québec. Votre attitude est d'autant plus appréciable qu'elle est plutôt impopulaire parmi vos concitoyens."

La lettre est datée de Lausanne, Suisse.

Une promenade d'une heure en voiture est ordonnée à Calino convalescent.

La voiture part au galop.

Hé! là, Hé! là, pas si vite! s'écrie Calino: si vous allez de ce train-là, Calino sera toujours de suite passé.

LE TAG-DAY DES ENFANTS SERA TRES POPULAIRE

Les centaines de dames et de jeunes filles qui vont faire la collection pour le tag-day de samedi ont l'approbation et la sympathie de tout le public. C'est ainsi qu'à la première annonce parue dans le journal nous avons reçu une communication de M. Adélard Fortier, président de la Montreal Dairy offrant à toutes les jeunes filles et à toutes les dames qui travailleront pour les enfants ce jour-là, toute la crème à la glace de haut goût dont elles auront besoin pendant la journée de samedi. De cette façon, les dames auront la gorge mieux versée pour leur merci à ceux qui verseront leur obole pour les enfants.

D'autre part, la compagnie d'automobiles "Légaré Automobile Ltée", par l'entremise de son secrétaire-général, M. J. O. Linteau, a gracieusement offert au Comité l'usage de deux automobiles, Chevrolet ou Hudson, au choix, pour les journées de vendredi et de samedi.

Le Comité espère que ces deux exemples de l'intérêt porté à la jeunesse seront suivis par plusieurs autres.

Le Comité a besoin d'automobiles pour transporter les dames et les boîtes de collection, et aussi les organisateurs.

LE DRAPEAU DES ENFANTS

Le Comité a fait faire quelques centaines de drapeaux qu'il désire rendre aux propriétaires d'automobiles pour orner leurs voitures. Ces drapeaux seront très gentils; ils représentent une bande de garçons et une bande de fillettes sur une balançoire, et sont marqués "Jour des enfants" "Children's Day". Tous les enfants aimeront, le soir, à s'emparer de ces gentils drapeaux, mais nous espérons que les propriétaires de voitures qui les achèteront

LE TAG-DAY DES ENFANTS SERA TRES POPULAIRE

Les centaines de dames et de jeunes filles qui vont faire la collection pour le tag-day de samedi ont l'approbation et la sympathie de tout le public. C'est ainsi qu'à la première annonce parue dans le journal nous avons reçu une communication de M. Adélard Fortier, président de la Montreal Dairy offrant à toutes les jeunes filles et à toutes les dames qui travailleront pour les enfants ce jour-là, toute la crème à la glace de haut goût dont elles auront besoin pendant la journée de samedi. De cette façon, les dames auront la gorge mieux versée pour leur merci à ceux qui verseront leur obole pour les enfants.

D'autre part, la compagnie d'automobiles "Légaré Automobile Ltée", par l'entremise de son secrétaire-général, M. J. O. Linteau, a gracieusement offert au Comité l'usage de deux automobiles, Chevrolet ou Hudson, au choix, pour les journées de vendredi et de samedi.

Le Comité espère que ces deux exemples de l'intérêt porté à la jeunesse seront suivis par plusieurs autres.

Le Comité a besoin d'automobiles pour transporter les dames et les boîtes de collection, et aussi les organisateurs.

LE DRAPEAU DES ENFANTS

Le Comité a fait faire quelques centaines de drapeaux qu'il désire rendre aux propriétaires d'automobiles pour orner leurs voitures. Ces drapeaux seront très gentils; ils représentent une bande de garçons et une bande de fillettes sur une balançoire, et sont marqués "Jour des enfants" "Children's Day". Tous les enfants aimeront, le soir, à s'emparer de ces gentils drapeaux, mais nous espérons que les propriétaires de voitures qui les achèteront

LE MARCHÉ LOCAL ÉTAIT LOURD

Le marché local est encore accentué, hier. Rien n'a expliqué ce courant de baisse...

Dans le compartiment des utilités publiques, le Civic Investment et le Canada Steamship ont été recherchés...

Le Iron ouvert à 64 1/4 et déclina à 63 1/2 pour se relever à 64 1/2. En fermeture, il était à 64 1/4.

Le Steel de Canada débuta de 58 1/2 à 57 1/2 puis il eut une reprise à 58 1/2 et ferma à 58. Il n'a pas été traité durant l'après-midi.

Les transports-maritimes et les tabacs ont repris une partie du terrain perdu et dirigeaient la liste durant la reprise de dernière heure.

Le rouble a décliné à 18.40 et une somme de \$500,000 en or a été expédiée au Japon.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

REACTION GENERALE AWALF STREET

LA LIQUIDATION COMMENCEE AU DEBUT DE LA SEMAINE S'EST CONTINUEE HIER, SUR LE MARCHÉ NEW-YORKAIS.

New-York, 29 — Le rejet des propositions de paix du Vatican par Washington n'a évidemment exercé aucune influence spéciale sur le marché, aujourd'hui.

Aucune partie de la liste n'a échappé à l'attention des baissiers quoique les voies ferrées et quelques valeurs de placements de première qualité aient décliné légèrement.

Les transports-maritimes et les tabacs ont repris une partie du terrain perdu et dirigeaient la liste durant la reprise de dernière heure.

Le rouble a décliné à 18.40 et une somme de \$500,000 en or a été expédiée au Japon.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

LA LISTE DE TORONTO S'AFFERMIT

APRES UNE PERIODE DE BAISSÉ, LES VALEURS DE VILLE-REINE SE SONT RETABLIES. — LE PACIFIQUE CANADIEN A 159 1/2.

Toronto, 29. — Les valeurs du marché de Toronto se sont affermies durant la séance des après-midi et plusieurs ont terminé la journée au maximum.

Le Steel de Canada était faible et évoluait de 57 7/8 à 58 1/4. Il clôtura à 58, une perte d'un point.

Le rouble a décliné à 18.40 et une somme de \$500,000 en or a été expédiée au Japon.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

Les obligations ont été irrégulières. L'emprunt de la Liberté marquait de 99.92 à 99.98.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Vingt-huit ventes ont été enregistrées hier.

QUARTIER ST-ANDRE Rue St-Antoine, lots 1457-23, 29, 30, 31, Terrain 48 x 112 pieds.

QUARTIER ST-DENIS Rue St-Denis, la 1-2 N.O. de 8-226, bâtisses, Terrain 25 x 130 pieds.

CITE WESTMONT Rue Westmont, lots 237-124 à 127, vacant, Terrain 125 x 100 pieds.

QUARTIER ROSEMONT Rue Chabot, Nos. 2209, 2211, lot 209-223, bâtisses, Terrain 25 x 105 pieds.

QUARTIER MERCIER Rue Notre-Dame, lots 6-25, 26, vacant, Terrain 125 x 100 pieds.

VILLE MONTREAL Rue Ste-Anne et St-Joseph, partie Nord, Terrain 2,213 x 140 pieds.

CITE VERDUN Rue Wellington, Terrain 155, lot 2401-99, bâtisses, Terrain 25 x 105 pieds.

NEW-YORK CURB Cours fournis par la maison Bryant, Dan & Co., rue Saint-François-Xavier, Montréal.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LE PRIX DES DENREES ALIMENTAIRES

Dindes fraîchement tuées, 280 à 320. Dindes à bouillir, gelées, 220.

Poulets à rotir, 230 à 340. Poulets à rotir, 230 à 240. Poulets engraissés au lait, 270.

Poulets chaponnés, 220. Faisans, la livre, 1.50 à 2.00. Oie, la livre, 1.50 à 2.00.

Viandes Porc abattu, 100 lbs, 240 et 260. Rôti de porc, la livre, 350.

Viandes Bœuf abattu, 100 lbs, 240 et 260. Rôti de bœuf, la livre, 350.

Poissons Morue marchande, la livre, 110. Friture, la livre, 120.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

LES MARCHES AUX GRAINS A CHICAGO Chicago, 29. — Les commerçants étaient indécis, aujourd'hui, et il en est résulté une certaine irrégularité.

QUEBEC ES LA PERSONNE

QUI AUX TAUX SUIVANTS NE PEUT ASSURER SA VIE

L. P. CHARLEBOIS

Expert en Assurance Offre une assurance spéciale de protection sur la vie avec une compagnie des plus puissantes aux taux nets suivants par \$1,000.00 :

Table with 2 columns: Age and Rate. Age 20... \$ 8.80, Age 25... 9.12, Age 30... 9.61, Age 35... 10.30, Age 40... 11.37, Age 45... 13.05, Age 50... 16.09

<

UN EXCLUSIVISME QUE M. VILLENEUVE N'ADMET PAS

Ce que pense le commissaire des Finances du système adopté par le commissaire Ross relativement à l'administration de la police.

Les derniers changements effectués au sein du service de la police municipale et la sanction qu'ils ont obtenue de M. le commissaire Ross ont servi de motifs à une vive protestation que M. le commissaire Villeneuve a inscrite hier, et qu'il a aussi adressée au maire ainsi qu'à ses collègues du bureau de contrôle.

Montreal, le 29 août, 1917.

A Son Honneur le Maire et aux Membres du Bureau des Commissaires, Hôtel-de-Ville.

Messieurs: Relativement à la demande faite par M. le commissaire Ross à l'effet que le bureau approuve les changements faits dans le département de la police, comme la méthode qu'il a adoptée implique virtuellement un appui aveugle et relègue les trois autres commissaires au rang d'hommes de paille pour toutes les affaires qui se rapportent à cette importante branche de service, je tiens à déclarer que je suis fortement opposé à un pareil système.

Rien peut-être ne fait mieux ressortir les résultats néfastes de la méthode suivie par le bureau des commissaires dans l'administration des affaires de la cité que ces promotions, et la réponse du commissaire Ross, à mes questions.

L'attribution de certains départements à chaque commissaire et la loi non écrite en vertu de laquelle un commissaire ne doit pas intervenir, sans manquer aux règles de la courtoisie, dans les départements attribués, mais que les membres du bureau doivent accepter les recommandations de chaque commissaire sur les questions de son propre ressort sans discussion et souvent avec une connaissance purement superficielle des conditions qui existent, ne sauraient être dans l'intérêt de la cité.

De plus, cela a provoqué des froissements parmi les membres du bureau et, ce qui est plus important, a causé des pertes sérieuses à la cité.

En outre, le rôle d'arbitre final sur les méthodes d'administration du département de la police que le commissaire Ross s'arroge dans la proposition qu'il a soumise au bureau, n'est nullement autorisé par la loi et est contraire aux pouvoirs conférés au bureau par la charte de la

ville. Tant que le Bureau des Commissaires persistera à procéder d'après la méthode actuelle, les affaires de la cité seront administrées irrégulièrement et contrairement à la loi.

Bien à vous.

E. W. VILLENEUVE.

FEU LE MAJOR J. AD. MILOT

(Correspondance au "Canada")

Yamachiche, 27.—Ce matin dans notre église paroissiale a été chanté un service pour le repos de l'âme du major J. Adolphe Milot, ex-ingénieur civil de la ville de Montréal.

Entré volontairement des premiers rangs au mois d'août 1914, le major Milot traversa en Europe avec le 1er régiment canadien d'infanterie de la même année et après deux ans de dévouement et de sacrifice, il est tombé au champ d'honneur, dans une bataille aérienne en France.

La nouvelle officielle de sa mort venant d'Ottawa, et reçue par un petit garçon de notre village.

Le major Milot fut tué à Yamachiche, le 12 novembre 1916, avant grand jour et des ses premières études à notre école des Frères, il s'était acquis le plus grand estime de ceux qui devaient plus tard le suivre dans sa belle carrière militaire. A l'âge de 14 ans, en 1896, le jeune Milot entra au Mont-St-Louis de Montréal, où débuta sa vie militaire.

Quelques années plus tard il entra à l'École Polytechnique d'où il sortit après 4 ans, pour exercer sa profession d'ingénieur civil.

Après son séjour à Montréal et surtout dans ses vacances, notre regrettable ami s'intéressa à la milice. Il avait suivi des cours spéciaux en cavalerie, infanterie, mousqueterie, signaux, mitrailleuse, avait obtenu toutes les qualifications et tous les états il quittait les travaux que sa profession lui imposait pour venir rencontrer à Trois-Rivières ses amis du 1er régiment canadien.

Malgré son mauvais état de santé et contre l'avis de son médecin, le major Milot fut l'un des premiers enrôlés et ses amis se rappellent très bien sa gaieté et son bonheur, lors de son départ pour l'Europe.

Son séjour en Angleterre fut d'abord consacré à l'organisation des camps, et bien que l'occupé de ses fonctions, le major Milot trouvait le temps de suivre les plus hauts cours militaires qu'un officier pouvait suivre.

Après un an dans le Pioneers Training Camp où il était instructeur, on lui préparait les soldats qui devaient servir en France pour se rendre au front, le jeune officier entra dans l'aviation Royal Flying Corps. Pendant les 5 ou 6 mois de sa courte vie d'aviateur, il en jura par ses nombreuses lettres remplies d'enthousiasme, le major Milot y vécut ses plus beaux jours.

Malheureusement, tout tomba le 8 avril dernier dans un engagement contre trois avions ennemis. Ainsi devait se terminer la vie de notre jeune héros canadien-français; vie remplie d'humilité, d'abnégation et de dévouement.

Nombreux furent les bouquets épiques et autres marques de sympathie envoyés à la famille du défunt. A son service officiel le révérend P. A. Milot, oncle, accompagné des révérends Joseph Ferron et Eug. Lamy, comme diacre et sous-diacre.

Aux autels latéraux et à la crypte, MM. Eugène Villeneuve, Anselme Bourassa et Alphonse Caron offrirent leur messe.

Aux obsèques on remarqua M. le chanoine Nap. Caron, notre curé, les révérends J. E. Lamy et Albert Caron ainsi que les Frères de Ecodis Chroniques.

Parmi les fidèles, la famille du défunt: MM. Adrien Milot, son père; Donat, médecin de Firr River, Mass. Arthur, de Montréal, Georges et Antonio, ses frères; Miles Adrienne, Donia, Valéria, Bella et Lucienne, ses sœurs; M. et Mme Omer Milot, M.D., de St-Raymond; M. et Mme Omer Héroux, de St-Sévère; M. et Mme Ephrem Faucher, de Louisville; M. P. J. Héroux, de Trois-Rivières; M. et Mme Onil Milot, de St-Sévère; M. et Mme Vildoré Gélinas, M. et Mme Adrien Bellemare, MM. Ludovic et Albert Gélinas, MM. Thomas, Omer, Mmes Alide et Albert Meunier, Mmes Alide et Henri Milot, Mmes Antonio et Adolphe Bellemare, Mmes Victor, Hercule, Arcadius, Arthur et Dionis Descoeteaux, Albert Héroux, tous des parents du défunt.

Un nombre de amis: les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, les Soeurs de la Providence, une délégation militaire dont on remarquait: lieutenant-col. C. R. Whitehead, 88e Régiment, Trois-Rivières; major Retchie et capitaine Moineau, aussi du 88e; major E. Ladouceur, lieutenant-col. de Joliette; lieutenant-col. Desautels, major E. M. Chapdelaine, major J. P. L. Bastien, capitaine Raoul Pelletier, capitaine Trudeau, capitaine Grenier, les lieutenants Boucher et Benuchemin, tous du 88e Régiment, et le capitaine réformé Aime Gagnon, du 22e régiment d'outremer.

Parmi les autres assistants: M. Geo. Bellin, M.P.P., M. E. Pelland, ingénieur civil, et J. Moineau, de Montréal; M. Romeo Bellemare, dentiste, de Montréal; MM. Victor Descoeteaux, maître de la paroisse; M. A. O. Bellemare, N.P.; Benuchemin, M. L. O. M. Bellemare, M.D., Albert Héroux, M.D., Arthur Villeneuve, Prosper Grinard, David Brisson, Arthur Héroux, Eugène Lesieur, Pierre Bellemare, Arthur et Ernest Lacerte, Eugène Meunier, Dionis Desautels, Joseph Desautels, Dionis Desautels, Cyrille Roulette, Dr Lindsay, Irénée Vaillancourt, Eugène Lemire, Augustin Descoeteaux, Donat Desautels, Eugène Lacerte, Joseph Lacerte, Fernand Beauchemin, Omer St-Louis, Albert Milot, Denis Milot, Joseph Gagnon, de Trois-Rivières, Honorat Lamy, D. St-Louis, Charles Milot, Hercule Milot et foule d'autres amis et parents du défunt.

L'orgue était tenu par M. Rodrigue Belle, N.P.; les solis, MM. Antonio Bellemare et Albert Meunier. Le Crucifix de Faure fut très bien rendu par MM. Antonio Charbonneau et Joseph Lacerte.

A la famille éplorée nous offrons nos plus vives sympathies.

FORTES TAXES SUR LES "PROFITEURS"

Washington, 29.—Pour répondre au mouvement radical en faveur d'une plus grande imposition de profits de guerre, le comité sénatorial des finances a accepté, aujourd'hui, des amendements élevant les taxes sur les recettes à 33 pour cent au lieu de 26 pour cent, comme le comportait des dispositions antérieures. Les amendements accroîtront les profits de guerre de \$562,000,000 à \$1,000,000,000, et cela représentera le tiers des taxes auxquelles pouvait le bill.

LA TAXE SUR LES PROFITS

Washington, 29.—Le comité des finances du Sénat a approuvé des amendements qui porteront à \$1,000,000,000 le revenu fourni par la taxe sur les profits de guerre.

PAROLES ENERGIQUES DU PREMIER MINISTRE KERENSKY

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE REPRIMERA PAR LA FORCE TOUTES LES TENTATIVES DE CONTRE-REVOLUTION.

Moscou, 29.—Le premier ministre Kerensky, en terminant la conférence, dit que, bien que les divers groupes politiques aient critiqué le gouvernement provisoire, ils avaient montré clairement un désir d'arriver à un accord.

"Le gouvernement provisoire, déclare le premier ministre, se tiendra en garde contre la révolution. Il ne souffrira aucune tentative de contre-révolution, quelle que soit leur source, parce que le gouvernement provisoire est la volonté ferme du peuple russe. Il ne regrettera pas d'avoir convoqué la conférence à Moscou, qui, bien qu'elle ne conduise pas à des résultats pratiques, a permis à tous les citoyens russes de dire franchement ce qu'ils jugeaient nécessaire à l'Etat.

Le premier ministre Kerensky, parla alors des services rendus au pays par la démocratie révolutionnaire, qui, fit-il observer, prend le pouvoir dans un moment terrible de la vie de l'Etat.

"Quiconque s'efforcera d'arracher au peuple ses conquêtes, dit-il, en terminant, ne réussira pas, parce qu'elles sont devenues maintenant la propriété publique."

PLUS DE CENT CAUSES SONT DEJA INSCRITES

La prochaine session des Assises s'ouvrira dans quelques jours et le juge Pelletier présidera selon toutes probabilités.

La prochaine session de la Cour du Banc du Roi à Montréal s'ouvrira le 10 septembre prochain. Plus de cent causes sont présentement inscrites au rôle, et il est à prévoir que d'ici quelques jours cette liste augmentera de vingt à vingt-cinq causes additionnelles. Il y a deux affaires de meurtre, des cas de tentative de meurtre, de viol, de coups de blessures qui seront soumis aux grands jurés. Toutefois, plus des deux-tiers des accusés comparait au dernier moment, selon l'usage, pour un procès devant un juge de paix.

Le juge Pelletier, honorable juge Pelletier présidera la prochaine session.

Voici la liste des causes jusqu'à ce jour:

- Giovanni Amaro, meurtre; Mary Abogoff, tentative de suicide; Mario Allari, cambriolage; Romeo Alard alias Raoul Lalonde, enlèvement; Armand Archambault, vol comme agent; Christophe Archambault, faux; Ernest Audette, faux; Albert Beaudry, vol comme agent; F. B. Bernier, vol comme agent; Alphonse Gendron, cambriolage; Joseph Binao, coups et blessures; Frank Charnock, Nick Arthur, Fidour Bourassa, vol; Demetri Bourazanis, fausses représentations; Fortunat Boer, vol; Maria Braha, vol; Nap. Brunet, vol; Georges Couture, vol; Wilfrid Cusson, vol; Fred Dagenais, Joseph Laflamme, vol comme serviteur; Nap. B. Dallaire, vol; Léandre Doucet, assassin grave; Laurent de l'Église, avoir été en possession d'articles abortifs; Lionel Demers, cambriolage, 2 accusations; Ovide Deschêtelles, fausses représentations; Téléphore Leclair, Joseph Desrochers, Nap. Thibault, Lachance, O. Patenaude, Lionel Masse, vol; Vincenzo D. Anan-

UNE REVUE IMPRESSIONNANTE

POINCARÉ ET PETAIN PASSENT EN REVUE LES HEROS DE VERDUN.

Grands quartiers-généraux de l'armée française en France, 29.—Par la Presse Associée.—Les héros de la victoire de Verdun, en haillons et couverts de boue, comprenant les détachements de tous les régiments qui ont pris part à la brillante avance française, ont été passés, aujourd'hui, en revue devant le président Poincaré et le général Pétain, généraux vainqueurs, pendant que cent mitrailleuses roulaient non loin.

Une pluie torrentielle et un vent vigoureux n'ont servi qu'à rendre plus impressionnante la scène ou les drames en lambeaux des régiments français, ont été déployés pendant que le fanfare jouait la "Marseillaise". Le général de Fonclard reçut la décoration de Grand Officier de la Légion d'Honneur, et les généraux Franciatte et Larin, Commandant. Une centaine d'officiers et d'hommes furent récompensés de la croix de guerre ou par des médailles.

SUR L'ISONZO

L'EMONT ST-GABRIEL EST OCCUPE PAR LES ITALIENS.

Copenhague, 29.—Selon le correspondant de la "Gazette de Copenhague", sur le front de l'Isonzo, le Mont St-Gabriel a été partiellement repris par les Autrichiens, mais le correspondant, ont déserté ce point important.

PERTES DE LA MARINE ITALIENNE

CING NAVIRES SONT COULES L'ASEMAINE DERNIERE.

Rome, 29.—La marine marchande italienne accuse pour la semaine finissant le 26 août, la perte d'un grand navire, deux petits navires marchands et deux petits voiliers. Un navire fut attaqué sans succès.

888 navires de toutes les nationalités et d'un tonnage de 388,565 tonnes sont entrés, et 557 navires d'un tonnage de 303,745 tonnes ont quitté les ports italiens.

UNE GREVE A LA FABRIQUE DE PRELARTS

Une grève partielle a éclaté, hier avant-midi, dans l'établissement de la "Domption Oil Cloth Coy", situé à l'angle des rues Parthenais et Ste-Catherine. Une centaine d'ouvriers ont quitté l'ouvrage, par suite du refus de la compagnie de leur accorder une augmentation de salaires, qu'ils lui avaient demandée, il y a quelques jours déjà. Les grévistes ne font pas de aucune union ouvrière, mais ils ont formé un comité, qui siège en permanence, prêt à discuter avec les officiers de la compagnie, du moment que ceux-ci en auront manifesté le désir.

Ces ouvriers se plaignent que leurs salaires actuels, qui seraient plus élevés, ne leur permettent plus de vivre, aujourd'hui, avec l'augmentation exorbitante du coût de l'existence. D'après leurs déclarations, bon nombre d'entre eux, qui travaillent à la pièce, ne seraient guère plus de \$2.00 par semaine, ce qui, d'ici, est bien insuffisant pour entretenir une famille, actuellement, à Montréal.

Les ouvriers demandent à la compagnie de réajuster leurs conditions de travail de manière à se faire un salaire par semaine.

Aux bureaux de la compagnie, les officiers ont déclaré qu'ils n'avaient pour le moment, aucune déclaration de grève. Ils ont dit de ce différend, A part le département des presses, les autres départements fonctionnent normalement.

QUEBEC
Exposition Provinciale
30 Aout 8 Sept.
1917

Ne manquez pas le plus grand événement annuel de la Province!
PROFITEZ des EXCURSIONS!
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME
D. O. L'ESPERANCE, GEORGES MORISSET,
Président Secrétaire
HOTEL-DE-VILLE, 908.

CINQ MILLE PERSONNES
(Suite de la dernière page)
On a ri de notre marine de "forblanc"! Eh bien, qu'est-ce qu'on construit à Victors? Si ce n'est ces croiseurs que Chuchepat nous demandait de lui envoyer, lors du dîner Joffre, au Ritz-Carlton.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER
PACIFIQUE CANADIEN
Excursions de colons
Les billets d'excursions de colons pour les différents endroits de l'Ouest canadien sont en vente à toutes les agences du Pacifique Canadien, tous les mercredis jusqu'au 30 octobre et bons pour deux mois.

PACIFIQUE CANADIEN
Train additionnel du dimanche — Montréal—Staynerville et gares intermédiaires.
Jusqu'à nouvel avis un convoi de passagers quittera la gare Place Viger à 8 h. 20 a.m., le dimanche, à destination de Staynerville seulement avec arrêt à toutes les gares intermédiaires. Au retour, ce train partira de Staynerville à 7 hrs 15 p.m., le même jour, avec memes arrêts.

CHEMIN DE FER GRAND TRONC
M. J. W. LEVESQUE
M. J. W. Levesque, de Laval, à la Législature, félicite M. le ministre de l'Intérieur, qu'il a fait dans la personne de M. Levesque, cet homme qui a fait la loi du travail, la loi de la compensation pour les ouvriers.

M. NAPOLÉON SEGUIN
M. Napoléon Seguin demande l'union et la fermeté d'opinion et surtout la préparation. Il met en garde les électeurs contre les candidats indépendants.

M. CHARLES QUÉRY
M. Charles Quéry termine l'assemblée après que M. Emile Massicotte, avocat, eut fort intéressé l'auditoire et qu'il eût approuvé la candidature de M. Lemieux.

ON EN VEUT A M. SEVIGNY
SA MAISON A QUEBEC EST BOMBARDÉE PAR DES CITOYENS.
Quebec, 29.—La vitre de la porte d'entrée de la maison de l'hon. Albert Sévigny, ministre fédéral du revenu de Québec, a été brisée par un projectile lancé par un citoyen de Saint-Cyrille, fin bricoleur, tard hier soir.

LE CHAUFFEUR DEVAIT AVOIR UNE LICENCE
L'AUTEUR DE LA MORT DU JEUNE CHAPUDET EST EXONERÉ ET REPRIMÉ
Chester Haynes dont l'auto tuait, lundi après-midi, le petit Adrien ChapuDET, a été exonéré de tout blâme, mardi matin, par le jury de la cour du coroner qui a rendu un verdict d'homocide excusable. Cependant Haynes a avoué ne pas détenir une licence de chauffeur de la province de Québec. Il prétend avoir eu une licence dans l'Etat du Massachusetts, à Springfield, où il est parti pour venir travailler comme chauffeur pour la compagnie Milton Hersey, Limited, chimistes experts et ingénieurs pour les mines. L'an dernier, il se procura cette licence pour la province de Québec, mais on a négligé de la faire cette année.

MORT DE MGR KENNEDY
Rome, 29.—Monseigneur Thomas F. Kennedy, recteur du collège américain, à Rome, est décédé après une longue maladie. Il était né en Pennsylvanie. Il était recteur depuis 1901.

LORD GREY EST DECÉDÉ
Londres, 29.—Le comte Grey, ancien gouverneur-général du Canada, est mort ce matin dans sa propriété de Howick House (Northumberland), après une longue maladie. Les funérailles auront lieu à Howick samedi, et en même temps un service à sa mémoire aura lieu à Londres.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

5,000 personnes acclament le choix de l'honorable M. Lemieux comme candidat libéral dans Maisonneuve

DES DYNAMITARDS QUI PURGERAIENT UNE SENTENCE POUR LA VIE SONT LIBERES

C'est l'hon. M. Doherty ministre de la Justice, qui apprend cette nouvelle à l'hon. M. Lemieux.

M. Doherty est toute clémence : après avoir fait mettre le fameux Kelly en liberté, il annonce au parlement qu'il a aussi fait libérer deux des dynamitards du canal Welland, condamnés à perpétuité.

L'hon. M. LEMIEUX : Il y a quelques années, trois individus ont été condamnés à la prison à vie pour avoir tenté de faire sauter le canal Welland. Je crois savoir que le ministre de la Justice les a élargis. Nous dirait-il quand ?

L'hon. M. DOHERTY (ministre de la Justice) : L'un de ces détenus a été libéré par plus puissant que le ministre de la Justice ; il est mort au pénitencier. Un autre est en liberté depuis deux ou trois ans, — je ne puis dire au juste. Quant au troisième, il y a à peu près un an qu'il est libéré. Je me ferai un plaisir de me procurer les dates précises. Ces deux détenus ont été mis en liberté après avoir subi un emprisonnement beaucoup plus long que celui auquel furent assujettis en Angleterre les auteurs de crimes de cette nature et dont la peine fut également commuée.

L'hon. M. LEMIEUX : Ils avaient été condamnés à vingt ans ?

L'hon. M. DOHERTY : Pour la vie, si je me rappelle bien.

Et voilà !

CE QU'UN OFFICIER AU FRONT PENSE DE LA CONSCRIPTION

UN DE NOS AMIS, QUI OCCUPE UN HAUT GRADE EN FRANCE. NOUS ASSURE DANS UN LETTRE QU'EN ANGLETERRE ET EN FRANCE ON N'ATTENDAIT PAS DE NOUS LE SERVICE OBLIGATOIRE

Pendant que nous faisons notre devoir en front, vous, faites le vôtre en gardant notre pays riche et heureux, nous écrit notre ami.

Nous publions hier une lettre d'un soldat racontant que ceux qui se battent là-bas ne sont pas favorables à la conscription ; aujourd'hui, c'est une lettre d'officier que nous ferons lire à nos lecteurs.

C'est à l'un de nos rédacteurs que cette lettre fut adressée ; son auteur est un de nos concitoyens les plus estimés ; il occupe un haut grade dans les armées ; c'est de plus un homme de culture. On pourra, d'ailleurs, en juger à la lecture de sa lettre.

Pour ne pas être indiscret, nous avons cru devoir omettre les noms de certains hommes en vue dont nous aimons honorer l'amitié. Nous lui devons de respecter cet anonymat, comme aussi de ne pas divulguer son nom.

Cette lettre mérite d'être lue tant elle traduit bien le véritable sentiment patriotique canadien, en même temps qu'elle nous révèle le sentiment des sommités anglaises et françaises.

« Je puis vous affirmer que la voix de cet officier vaut autant que celle de tous les Currie, qui nous envoient des messages intempestifs. On verra que notre correspondant comprend parfaitement que tous nos "patriotards de l'arrière" comme les appelle Sir Lomer Gouin.

Voici la lettre de notre ami :

Au front, août 1917.

Mon cher ami,

Je viens de recevoir ta bonne lettre, pleine d'aperçus très justes sur la grande question qui agite en ce moment le Canada. Ce n'est pas à un journaliste que j'écris en ce moment, c'est à l'ami, aussi ta lettre me permet-elle de te dire que mon humble avis, basé sur ce que j'ai vu et entendu, non seulement parmi les Canadiens au front, mais parmi de hautes personnalités soit françaises que je rencontre à Paris, soit anglaises avec lesquelles je suis actuellement au front.

Hommes la plupart enrôlés, occupant de hautes situations, Anglais pure race ; dans notre monde actuel, le colonel X, occupant une haute position dans les chemins de fer gouvernementaux de France, l'assistant Y, vieux clubman londonien, type du gentleman anglais, était encore il y a six mois attaché au commandement en chef des services Z, un de mes meilleurs amis, est assistant-directeur des services.

Somme toute, ils peuvent représenter une bonne opinion moyenne, et, vivant avec eux depuis quatre mois, dans l'intimité que donne la vie au front, les repas en commun et le côté à côté des "dog-nuts", je ne crois pas qu'ils m'aient caché leur véritable opinion. Je ne l'étonnerai pas d'abord en te disant qu'au fond ils considèrent le dernier "Londoner" supérieur au premier "Colonial", ce qui m'a valu quelque fois une discussion bien chaude. Mais tous, tout en attribuant à des causes diverses, ne pouvaient que constater le magnifique élan du début, dans lequel notre pays, le Canada, était venu se placer près de la vieille métropole. D'esprit très droit eux-mêmes, n'ayant rien en fanatisme de certains de nos Canadiens-anglais, ils ont admis la belle part prise par les Canadiens-français, alors qu'au début de la guerre, nul ne pouvait soupçonner les conséquences mondiales qu'aurait eu une victoire allemande. Que plus tard on s'en soit rendu compte, qu'on ait compris au Canada ce qu'une défaite franco-anglaise rapide eût signifié pour le Canada lui-même, qu'en conséquence on se soit déterminé à faire l'effort maximum, tout cela ne peut faire oublier le beau geste originaire dans l'inconnu.

Je crois donc avoir bien saisi l'essentiel de ce que tu me disais, et de ce que tu me disais, et de ce que tu me disais, et de ce que tu me disais.

Bien à toi,

X.

LA MANIFESTATION ANTICONSCRIPTIONNISTE

Hier soir, les anticonscriptionnistes ont de nouveau paré dans nos rues. On les comptait par milliers. Comme d'habitude, ils ont parcouru les principales rues en chantant et dénonçant la conscription.

Des détonations de pétards ont fait croire que les manifestants avaient des armes à feu ; la police est accourue pour protéger la propriété. Seulement au coin des rues Ste-Catherine et Beaudry, une vitrine fut brisée par la police en voulant disperser la foule qui se rua sur les trottoirs et c'est ainsi qu'une place fut brisée sans intention et accident.

Je crois donc avoir bien saisi l'essentiel de ce que tu me disais, et de ce que tu me disais, et de ce que tu me disais, et de ce que tu me disais.

LA CONVENTION ET L'ASSEMBLEE TENUES HIER SOIR A LA SALLE DU MARCHE ONT ETE DES PLUS BELLES ET DES PLUS ENTHOUSIASTES QU'ON AIE VUES JUSQU'ICI DANS NOTRE VILLE.

TOUR A TOUR LES ORATEURS ONT FAIT LE PROCES DU GOUVERNEMENT ACTUEL DANS LES TERMES LES PLUS INDIGNES ET LES MILLIERS D'AUDITEURS LES ONT APPLAUDIS AVEC FUREUR

TOUTES LES INIQUITES DU GOUVERNEMENT BORDEN ONT ETE MISES A JOUR ET LEURS AUTEURS HUES ET SIFFLES

La convention libérale de Maisonneuve tenue hier soir, au marché public, a été une des plus enthousiastes jusqu'ici.

A l'unanimité, l'hon. Rodolphe Lemieux a été choisi candidat libéral pour briguer les suffrages au fédéral dans la division Maisonneuve, M. C. A. Wilson, de Laval, et M. Oscar Lalonde, échevin de la ville de Maisonneuve, ayant refusé d'accepter la candidature.

C'est alors que, proposé par MM. Oscar Lalonde, Lévi Tremblay, maire de Maisonneuve, Emery Larivière, échevin de la ville de Montréal, et Alexandre Chouinard, président de la Jeunesse Libérale de Maisonneuve et secondée à l'unanimité par toute la convention, l'hon. Rodolphe Lemieux fut choisi comme candidat.

Pas n'est besoin de faire connaître au public le talent, les capacités et la carrière politique de l'hon. Lemieux.

Qu'il nous soit permis, toutefois, de dire, que ce choix vient à son heure ; alors que le pays a besoin, plus que jamais, d'hommes capables et des vrais patriotes.

Docteur en droit, professeur à l'université Laval de Droit International, versé dans les connaissances de l'économie politique du Canada, orateur distingué et érudit, M. Lemieux est bien l'homme, le citoyen et le politicien dont le pays qui veut, dans les tournants périlleux de son histoire, conserver son autonomie, la liberté que lui ont acquises ses pères et les droits qu'ils ont revendiqués au prix de leur sang.

Maisonneuve se réjouira donc du choix judicieux de ses députés. Bien plus, elle en fera son orgueil, parce que l'hon. M. Lemieux est reconnu au Parlement comme un des premiers lieutenants de sir Wilfrid Laurier, pour la province de Québec, le pivot de la Confédération.

BIOGRAPHIE DE L'HON. M. RODOLPHE LEMIEUX

L'hon. Rodolphe Lemieux naquit en cette ville le 1er novembre 1866, du mariage de M. H. A. Lemieux et de Dame Marie-Anne Bissailon. Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet puis entra à l'université d'où il gradua en 1891, avec le titre de B.C.L. En 1896, il passait son doctorat.

Il fut admis à la pratique du droit en 1891 et pratiqua successivement en société avec feu Honoré Mercier, puis avec sir Lomer Gouin. L'honorable M. Lemieux a enseigné à l'université Laval de 1896 à 1906 ; en 1915 il a repris charge des cours de Droit International public et privé et d'Histoire du Droit.

Le nouveau candidat libéral dans Maisonneuve est à l'heure actuelle, l'un des doyens de la Chambre des Communes, où il occupe un siège depuis 1896, et il a représenté les comtés de Gaspé, Nicolet et Rouville.

A son entrée à la Chambre des Communes en août 1896, l'honorable M. Lemieux seconda l'adresse en réponse au discours du trône. Le 29 janvier 1904, il fut nommé solliciteur-général et en juin 1906, maître-général des Postes. Il succéda en 1911, à l'honorable M. L. P. Brodeur, comme ministre de la Marine et des Pêcheries.

A plusieurs reprises, l'honorable M. Lemieux a représenté le Canada à l'étranger, notamment au Japon en 1907, à la suite des troubles des émigrés japonais à Vancouver en 1907. En 1910, il assistait à l'inauguration du Parlement Sud-Africain par Son Altesse Royale le duc de Connaught.

M. Lemieux est chevalier de la Légion d'honneur, décoration que lui a conférée le gouvernement français en reconnaissance des services qu'il a rendus pour amener un rapprochement économique et de plus étroites relations entre le Canada et la France.

En 1894, l'honorable Lemieux épousa Mademoiselle Berthe Jetté, fille de sir Louis Jetté.

L'ASSEMBLEE

M. Lévi Tremblay, maire de Maisonneuve, est nommé président de l'assemblée et présente M. Verville, comme premier orateur.

M. ALPHONSE VERVILLE

rapporte qu'à Ottawa, comme dernière ressource, on a baillonné les orateurs libéraux. Mais, ajoute M. Verville, on a profité des 20 minutes qu'on nous allouait pour chanter des bêtises au gouvernement. C'est tout ce qu'il nous restait à faire, puisqu'aucun orateur n'aurait pu déboucher les oreilles.

Mais maintenant ce n'est plus une question de parti, c'est une question de droit.

Prenez le vote des soldats, que ce soit des Chinois, des Indiens, des Anglais ou des Belges, pourvu que ces soldats soient dans l'armée canadienne, ils voteront avec les électeurs canadiens et sur des questions politiques du Canada, pays qu'ils n'ont jamais connu. Ils voteront dans le comté qu'on leur allouera.



L'hon. M. R. LEMIEUX, choisi hier soir à l'unanimité comme candidat libéral dans Maisonneuve.

C'est pourquoi nous ne devons pas faire comme en 1911. Nous devons voter. Chaque homme devra se faire un devoir de conscience d'aller enregistrer son vote.

Je ne parlerai pas sur la loi de conscription, je n'en ai plus le droit, maintenant qu'elle est signée. C'était digne de Toronto, que ce bill fut signé. (Honte ! honte !) Mais rien ne m'empêchera de dire que nous sommes gouvernés par une bande de bandits de voleurs, de gens sans scrupules, tellement que, nous-mêmes, nous avons honte de siéger à leurs côtés, au parlement.

En effet, nous voyons l'argent du peuple s'en aller dans le gousset de millionnaires. Nous aurons bientôt une dette d'un billion avec le Canada Nord seul et des cent millions d'intérêt par année. En attendant on a créé un nombre considérable de millionsnaires. Et on dit que l'argent et les positions des veuves et des orphelins réformés n'est pas pressé ; on renverra ces questions à une autre session ; mais ce qui est pressé c'est de donner \$650,000,000 à Mann et Mackenzie.

M. Verville fait ensuite un éloge du nouveau candidat, l'honorable Rodolphe Lemieux.

L'orateur termine par ces paroles : Depuis 1906, j'en ai appris beaucoup de choses, mais je suis un politicien de profession, mais je n'aurais jamais cru qu'il y avait tant de malhonnêtes gens au parlement et tant de voleurs du peuple.

M. C. A. WILSON, M. C. A. Wilson, de Laval, rappelle sa carrière politique et fait en passant cet éloge de l'hon. sir Lomer Gouin, l'incarnation vivante du progrès dans Québec.

M. Wilson dit ensuite pourquoi il a refusé la candidature, "parce que, dit-il, je ne pouvais plus remplir deux professions à la fois.

Quant à M. Lemieux ce n'est pas la même chose, c'est le premier lieutenant de sir Wilfrid Laurier dans Québec, sinon dans tout le Dominion. Vous avez eu la main heureuse, en le choisissant. (Appl.)

Il est digne de vous et vous êtes digne de l'avoir, car vous avez chez vous, les plus grands usines du pays et l'endroit qu'il faut pour la construction des navires au Canada, projet rêvé par le grand homme d'Etat, sir Wilfrid Laurier. (Appl.)

"Quant à moi, il y a neuf ans que je suis politicien, je laisse la vie parlementaire avec regret.

"Je n'ai pas recherché la popularité et vous ne m'avez pas vu souvent. Mais songez que depuis 8 mois, jour et nuit, nous combattons, à la Chambre, pour l'autonomie et les droits canadiens et pour garder votre argent contre des bandits et des voleurs.

Le Canada a atteint une période de sa vie où son existence est menacée, comme colonie et comme nation. Rappelez-vous les terribles de 37. On me disait que bientôt, nous pourrions avoir la révolution. Mais nous l'avons, la révolution, et vous voyez ce qui arrivera demain. Aujourd'hui on voit s'opérer les vols les plus gigantesques au profit de quelques-uns. Rien les scandales qui se perpétuent en 1215, au règne du roi Jean, d'Angleterre.

Mais, continue l'orateur, quand j'ai 50 ans, j'ai toujours été sur la brèche. A deux heures ce matin j'étais à Ottawa et je disais au président de la Chambre, M. Rainville, dont le nom n'a pas besoin de commentaires : "M. le président, je ne vous demande-

rien pas de m'entendre ; je sais que vous n'avez les yeux que sur le cadran qui sonnera : bientôt deux heures, heure à laquelle je devrai m'arrêter de parler, ce qui permettra à des voleurs d'accomplir un vol de 650 millions, quand nous aurons été ballonnés."

"Qu'est-ce que cela à côté de \$5 millions ?

M. LEVI TREMBLAY, maire de Maisonneuve, qui a présidé l'assemblée de Maisonneuve.

M. LEVI TREMBLAY, maire de Maisonneuve, qui a présidé l'assemblée de Maisonneuve.

M. LEVI TREMBLAY, maire de Maisonneuve, qui a présidé l'assemblée de Maisonneuve.

M. LEVI TREMBLAY, maire de Maisonneuve, qui a présidé l'assemblée de Maisonneuve.

M. LEVI TREMBLAY, maire de Maisonneuve, qui a présidé l'assemblée de Maisonneuve.

LA "PATRIE" VOUDRAIT ELLE NOUS DONNER LEURS NOMS ?

Notre confrère devient un peu "bourreur de crâne" comme on dit quelque part en France.

La "Patrie" publiait hier en première page une dépêche d'Ottawa, pour expliquer la mise en vigueur de la conscription et cette dépêche se termine par le passage qui suit :

"Le ministre de la Justice a reçu nombre de communications de la part d'hommes éminents de Québec et d'ailleurs, exprimant qu'ils sont prêts à être membres des tribunaux d'exemptions ou à aider, de quelque autre façon que ce soit, à faire un succès de l'application de la loi."

La "Patrie" qui se dit toujours le PREMIER INFORME voudrait-elle nous donner les noms "de ces hommes éminents de Québec et d'ailleurs" ? Il y a peut-être parmi eux des "citoyens bien connus" avec lesquels notre public aimerait renouer connaissance.

Avouons-le à notre confrère, cette fin de dépêche nous paraît être l'oeuvre d'un "bourreur de crâne" comme les Poilus appellent ceux qui veulent "empêcher" les autres.

Toutefois, ça peut être vrai et la "Patrie" rendrait un grand service à la cause de la conscription qu'elle défend ou qu'elle ne défend pas, selon le vent qu'il fait.

ENCORE UNE VICTIME D'UN ACCIDENT D'ARME A FEU

Un regrettable accident qui a coûté la vie à un jeune homme est arrivé hier après-midi, chez M. Fourmor, le valisier bien connu de la rue St-Laurent.

Un jeune homme du nom de Maurice Larivière, âgé de 17 ans, examinait avec un de ses camarades un revolver nouveau modèle à chargeur automatique.

Larivière avait bien retiré le chargeur et ignorant sans doute qu'une cartouche reste toujours dans le canon si on n'a pas eu la précaution de l'extraire, crut son revolver inoffensif. Il fit jouer la gachette et comme il tenait l'arme dirigée vers sa poitrine, une détonation retentit en même temps que Larivière s'affaissa sur le parquet. On accourut au bruit de la détonation ; l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée, mais Larivière mortellement blessé expira en arrivant à l'hôpital. Le corps a été transporté à la morgue pour enquête.

AVI POSTAL FETE DU TRAVAIL

Lundi le 3 septembre, 1917, sera observé comme jour de congé par le Bureau de Poste.

Les malles de l'après-midi seront fermées à 10.00 A.M., et celles du soir à l'heure ordinaire.

Les guichets du bureau principal et ceux des succursales postales seront fermés à 10.00 A.M.

Le couloir sera ouvert de 7 A.M. à minuit.

CHRONIQUE MONDAINE

Mlle Anne-Marie Leblond de Brumath vient de débarquer du Rochambou, de retour d'un séjour d'un an en France.

ON DEMANDE

On demande des charretiers d'expérience pour faire la livraison du journal.

S'adresser à l'administration, "LE CANADA," 73, St-Jacques.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED
Liqueurs et cigares de choix
Repas réguliers à 35c.
187 BOULEVARD ST-LAURENT

PLACEZ VOS ASSURANCES FEU DANS LA COMPAGNIE
UNION ASSURANCE SOCIETY
(LIMITED, LONDRES, ANG.)
FONDÉE EN 1840
HORACE J. LABRECQUE
AGENT GENERAL, DEPT. FRANÇAIS,
260, RUE ST-JACQUES, TEL. MAR 968.

COMMISSION DE PLACEMENT DES SOLDATS
PROVINCE DE QUEBEC
Chambres 44 et 45 Edifice Dandurand
224 rue Ste-Catherine Est, Tel. Est 354.
LES PATRONS
de tous métiers, les municipalités et gouvernements voudront bien écrire ou téléphoner quand ils ont besoin d'hommes pour gros travaux et travaux légers. Les soldats résidant dans Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières ou les districts environnants peuvent s'adresser à M. Geo. E. Anquet, Québec, Quai J. Jas. McManamy, Québec, P. L. Lassonde, Trois-Rivières, et J. K. Edwards, Sherbrooke, Qué.

Chas. G. de Lorimier
TEL. BELLE, EST 1564
Fleurs Artistiques et Artificielles,
120 RUE SAINT-DENIS - MONTREAL
(Près DeMontigny)
Spécialité: Tribunaux (Général Funéraires)

PROFITEZ de cette AUBAINE

\$5.00 DENTIER \$5.00

NOS DENTS SONT TRES BELLES, NATURELLES ET GARANTIES.

Satisfaction à tous.

Plombages en or, argent, platine, porcelaine.

Nous posons les DENTS sans palais, d'après les méthodes les plus nouvelles, c'est le dernier mot en art dentaire.

UN DENTIER De première qualité, GARANTIE pour \$5.00

ADRESSEZ-VOUS A **L'INSTITUT DENTAIRE**

DU **FRANCO AMERICAN MEDICAL INSTITUTE**

(INCORPORE PAR LE GOUVERNEMENT)
184, rue Saint-Denis, Montréal.
UN PRU PLUS BAS que la rue Ste-Catherine.

(A suivre à la page 7)